

# LES TERRASSES MOYENNES DE LA GARONNE

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 14.06.2021



# TABLE DES MATIÈRES

## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DES TERRASSES MOYENNES DE LA GARONNE

## CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

## CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

## CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

## L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

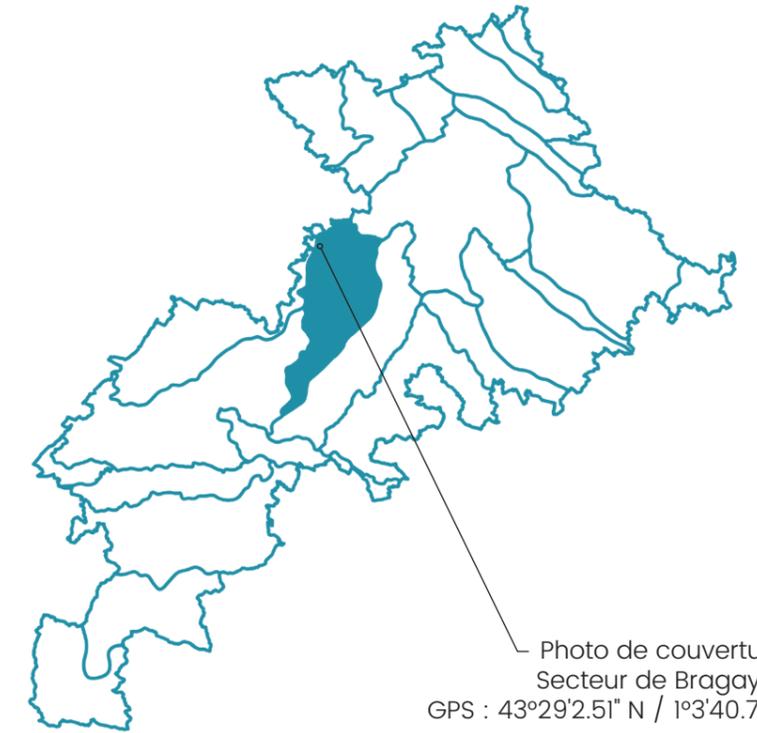


Photo de couverture :  
Secteur de Bragayrac  
GPS : 43°29'2.51" N / 1°3'40.75" E

Ruralité

Vallées peu marquées

Talus boisés ou cultivés

Bâti dispersé





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

### LES TERRASSES MOYENNES DE LA GARONNE

Situées à l'ouest du département, les Terrasses Moyennes de la Garonne constituent l'unité paysagère de transition entre la Plaine de la Garonne à l'est, et les reliefs des Collines gasconnes du Savès et des Collines du Comminges à l'ouest. La proximité des Pyrénées s'y ressent, par les reliefs naissant en limite du territoire mais également par le panorama sur la chaîne de montagnes, qui apparaît sur de multiples points de vue. L'unité paysagère est délimitée au nord par le front bâti de l'agglomération toulousaine, dont la densité tranche avec celle des terrasses moyennes, bien que l'influence de l'aire urbaine se ressente sur la partie nord.

Cette unité paysagère est structurée par l'étagement de deux terrasses alluviales orientées vers la Plaine de la Garonne :

- ◊ La terrasse moyenne, à l'est, dominant la basse terrasse de la Garonne en contrebas. Plane, elle supporte la majeure partie de l'habitat avec des villes assez peuplées, comme Saint-Lys, Lherm, Bonrepos-sur-Aussonelle ou Bérat, mais comporte également une bonne part de constructions isolées.
- ◊ La terrasse haute, à l'ouest, domine assez nettement la terrasse moyenne, séparée d'elle par un talus alluvionnaire en pente douce sur lequel s'est notamment établie la bastide de Rieumes. Scindée en une multitude de petits plateaux entre lesquels s'écoulent les cours d'eau, elle propose un plus grand nombre de petits boisements, notamment répartis sur les zones pentues des talus.

Quelles que soient leurs différences, l'une comme l'autre sont avant tout des territoires agricoles, où la mosaïque de parcelles cultivées et de prairies est maillée par les haies bocagères et ripisylves des cours d'eau.

La vallée du Touch, qui traverse ces deux entités, marque plus particulièrement la terrasse haute, qu'elle entaille plus profondément.



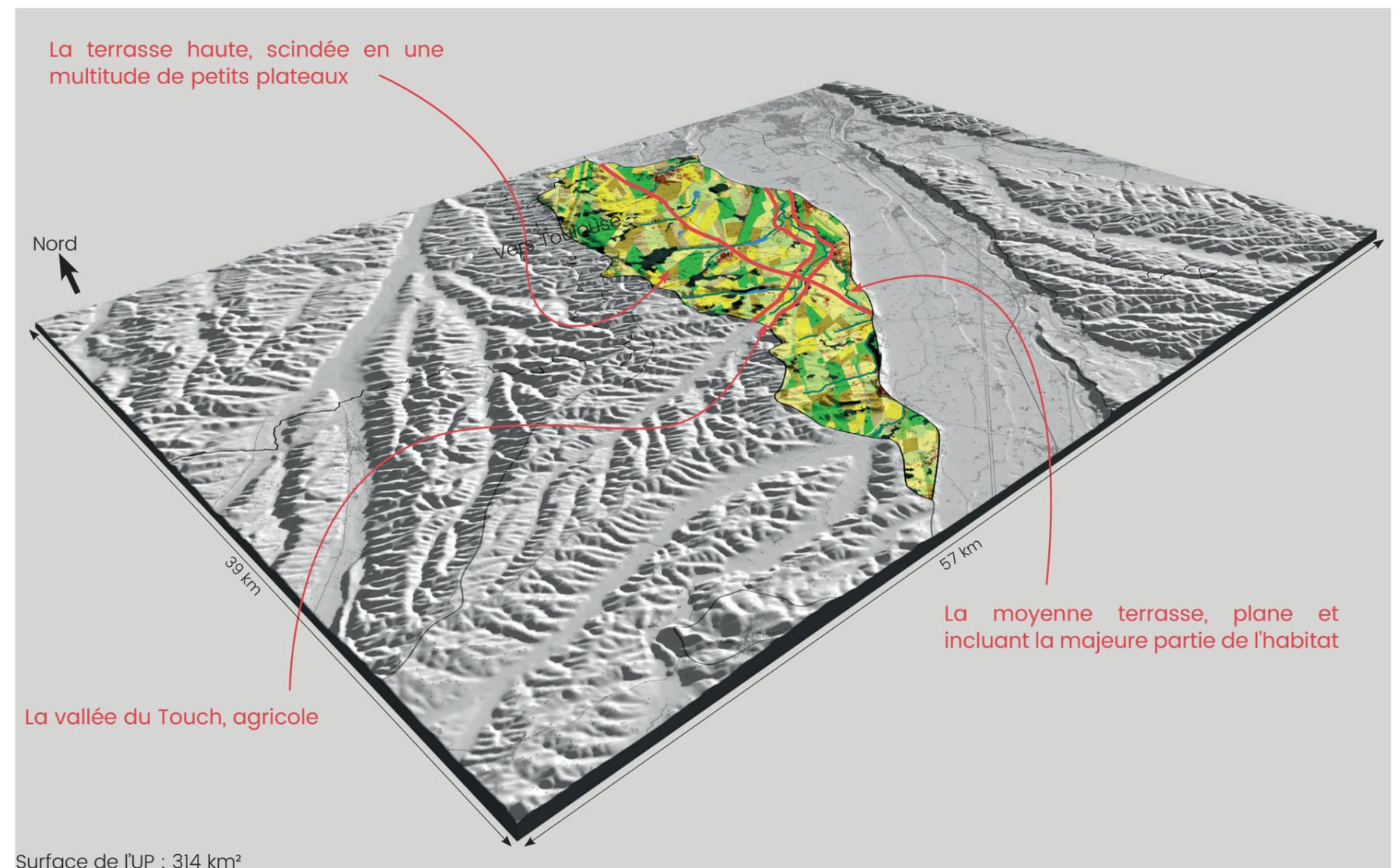
Panorama sur les Pyrénées



Vallée du Touch



Moyenne terrasse





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

Les Terrasses Moyennes de la Garonne se caractérisent par :

- ◊ L'étagement de deux terrasses alluviales de la Garonne, moyenne et haute, la première étant plane, et la seconde scindée en une multitude de petits plateaux entrecoupés de vallées étroites ;
- ◊ Un réseau hydrographique dense mais peu visible, car secondé par une trame arborée s'intégrant au maillage bocager. Parmi les cours d'eau, le Touch est le plus marquant, en particulier sur la terrasse haute où il a dessiné une large vallée ;
- ◊ Un habitat regroupé en villes ou villages, à proximité des cours d'eau sur la moyenne terrasse, en hauteur ou à mi-pente sur la terrasse haute ;
- ◊ Un habitat rural fortement dispersé, implanté en position haute ou à mi-pente ;
- ◊ Une agriculture omniprésente et diversifiée, tournée principalement vers la culture céréalière ;
- ◊ Des alignements d'arbres ;
- ◊ Des boisements épars, implantés principalement sur les espaces en pente.

Les Terrasses Moyennes de la Garonne se représentent également par une palette de couleurs :

- ◊ Le bleu pastel des volets
- ◊ Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- ◊ Le jaune d'or des épis de blé et des tournesols
- ◊ Le vert intense des prairies, du maïs et des alignements de platanes
- ◊ Le vert foncé des boisements et des haies bocagères
- ◊ Le marron des sols nus labourés
- ◊ Le gris des galets



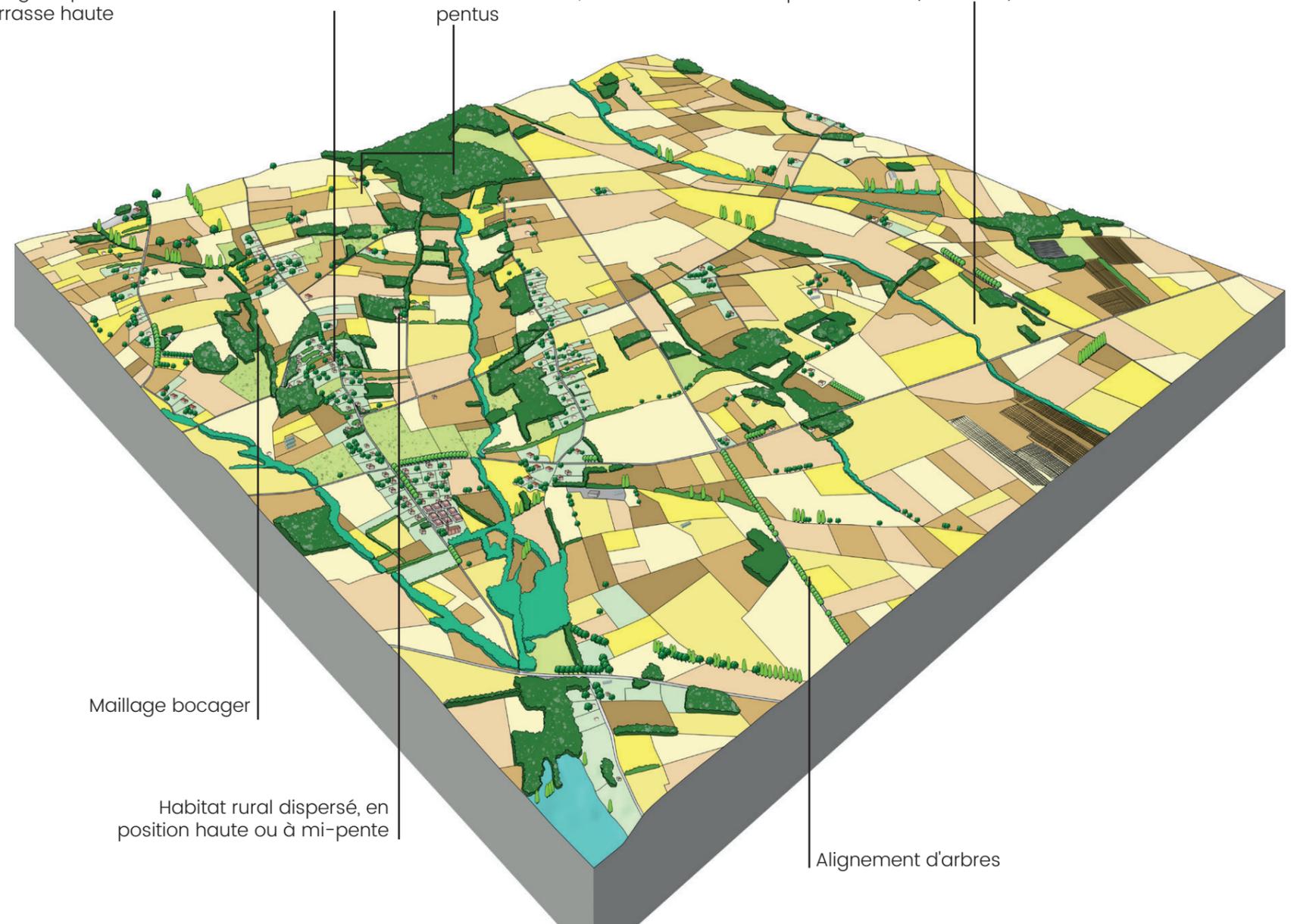
Village implanté sur les hauteurs de la terrasse haute



Terres cultivées, boisements sur les espaces pentus



La plane moyenne terrasse



Maillage bocager

Habitat rural dispersé, en position haute ou à mi-pente

Alignement d'arbres



# L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

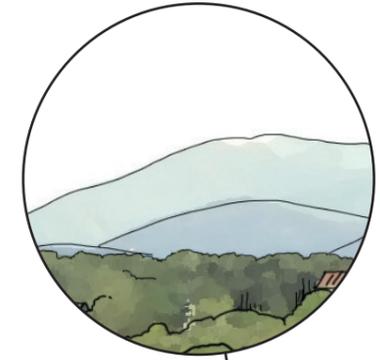


Village au bâti de qualité, établi sur les plateaux de la terrasse haute

Mosaïque de parcelles agricoles cultivées (blé, maïs, tournesol, colza...) ou en prairies, parcourues par un maillage bocager



Panorama sur les reliefs pyrénéens



Vallées étroites sur la terrasse haute



Habitations et bâti agricole dispersés



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### LA GÉOLOGIE

La composition du socle géologique de l'unité paysagère s'avère relativement simple et homogène. Formée par la terrasse moyenne et la terrasse haute de la Garonne, elle se compose de terrains alluvionnaires reposant sur la molasse.

La moitié est de ce territoire recouvre ainsi la terrasse moyenne de la Garonne, constituée d'une couche de cailloux (quartzite, schiste, granites) fortement altérés recouverts de limons de surface. Ces derniers ont par ailleurs été sujet à un lessivage superficiel ayant entraîné les argiles en profondeur, aboutissant à un sol de type boubènes, plus ou moins hydromorphe. Une mosaïque de parcelles agricoles repose sur cette terrasse, de même que plusieurs villes parmi les plus peuplées (Saint-Lys, Lherm, Bérat...).

La moyenne terrasse est interrompue par plusieurs vallées peu marquées et peu profondes (l'Aiguebelle, la Saudrune, le Touch...) creusées par les rivières dans la molasse sous-jacente, roche tendre facilement érodable. Le fond de ces vallées est tapissé de débris alluvionnaires provenant des versants.

La terrasse haute prend place sur la moitié ouest de l'unité paysagère. Sa composition est analogue à celle de la moyenne terrasse, avec une couche de galets et de cailloux d'une épaisseur de 6 à 7m, recouverte de limons sur des épaisseurs irrégulières. On peut trouver un horizon imperméable en profondeur, nommé grep et formé par l'accumulation de ces cailloux, soudés par un complexe silico-argileux. De la même manière que la moyenne terrasse, cette entité supporte des villes et villages (Rieumes, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Beaufort, Labastide-Clermont...) et l'activité agricole.

Les différentes terrasses sont séparées par des talus issus des phénomènes d'éboulement et de solifluxion (mouvement de coulée boueuse), qui sont donc présents sur les rebords des plateaux mais également de part et d'autre des vallées secondaires. Ce sont des formations caillouteuses liées par une argile rouge, correspondant aux zones plus ou moins pentues de l'unité paysagère, là où se localisent la plupart des boisements.

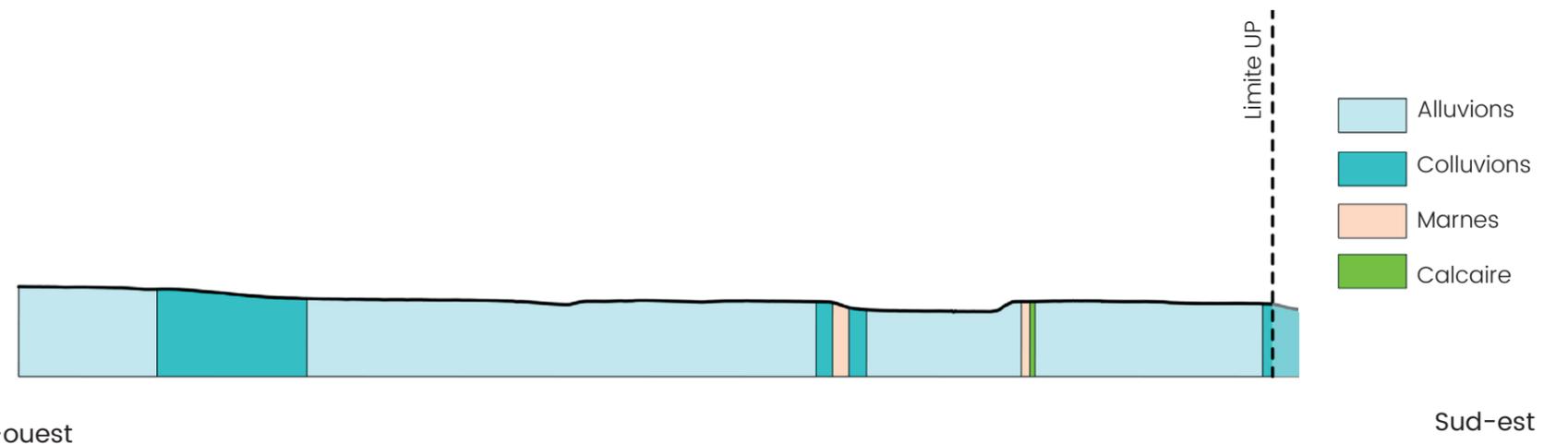
Enfin, les alluvions des niveaux supérieurs de la Garonne recouvrent la frange nord-est de l'unité paysagère. De composition similaire au reste des formations, l'évolution de ces sols est cependant plus poussée et a abouti à la formation de limons acides avec une accumulation d'argile en sous-sol.



Parcelles agricoles sur la moyenne terrasse



Vallée du Touch



Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Activité agricole et habitations sur la terrasse haute



Briqueterie encore en activité



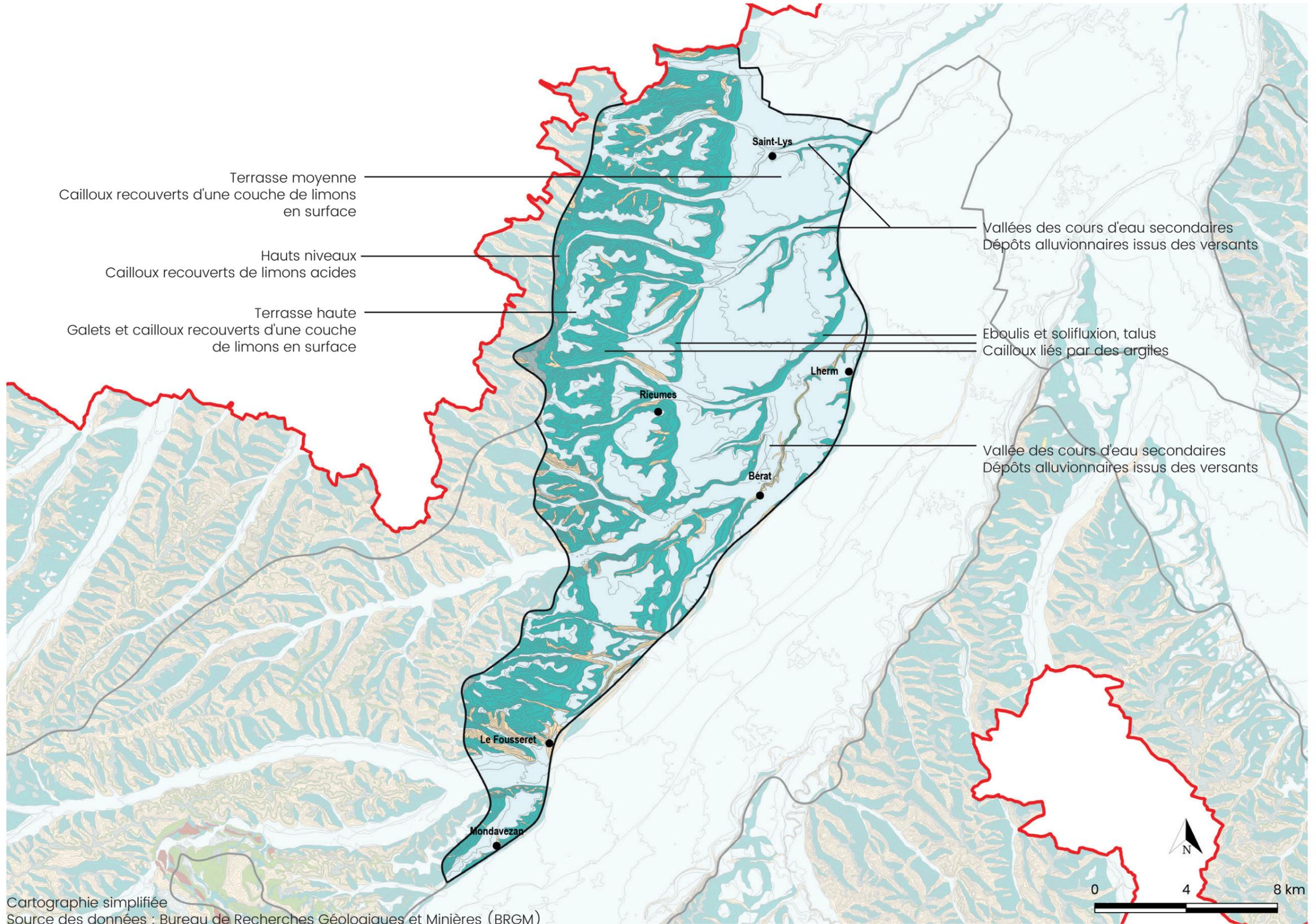
Boisements principalement localisés sur les pentes séparant les différentes terrasses de l'unité paysagère



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## LA GÉOLOGIE

-  Alluvions
-  Limons
-  Colluvions
-  Marnes
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Cartographie simplifiée  
 Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### LA GÉOMORPHOLOGIE

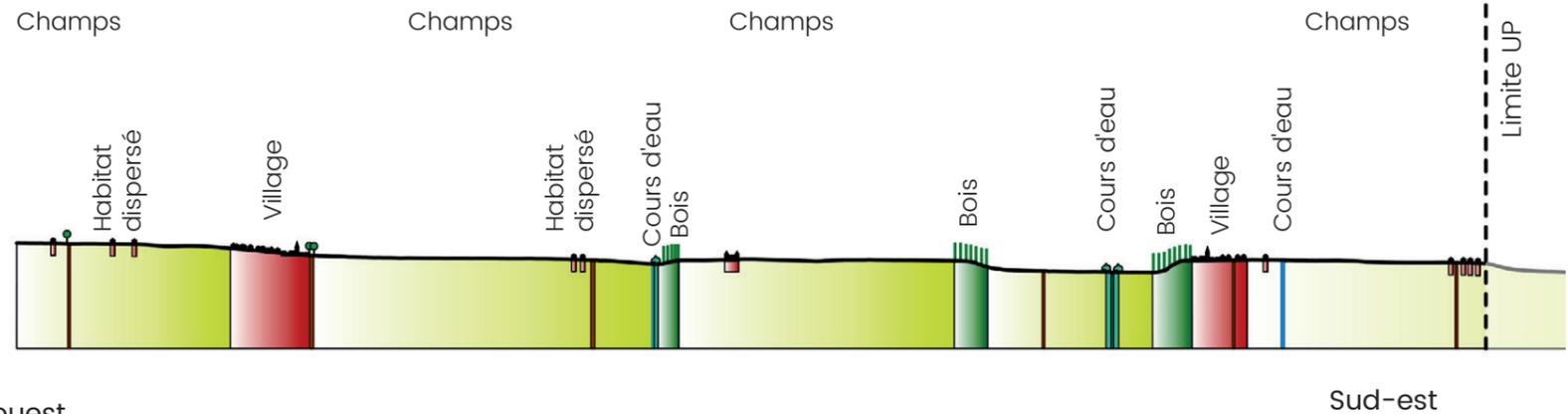
La morphologie de l'unité paysagère est caractérisée par l'étagement des terrasses alluviales liées à la Garonne, qui s'écoule à l'est sur l'unité voisine de la Plaine de la Garonne. Deux ensembles distincts se dessinent ainsi :

- ◊ La terrasse moyenne occupe la moitié est de l'unité paysagère de Saint-Lys à Bérat. Dominant l'étiage de la Garonne d'une soixantaine de mètres, elle se compose de plusieurs paliers topographiques relativement plans.
- ◊ La terrasse haute représente la seconde partie de ce territoire, de Bonrepos-sur-Aussonnelle à Mondavezan. Elle domine nettement la moyenne terrasse, de 40 mètres environ, séparée d'elle par un talus alluvionnaire en pente douce. Cette terrasse est scindée en une multitude de petits plateaux, entourés de talus alluvionnaires à la pente plus raide, entre lesquels s'écoulent les cours d'eau.

La vallée du Touch, qui traverse ces deux entités, est ainsi plus marquante lorsqu'elle s'inscrit au sein de la terrasse haute, puisqu'elle y est plus encaissée, cadrée de part et d'autre par les petits reliefs des coteaux, alors qu'elle n'induit que peu de variations topographiques sur la terrasse inférieure.

Ces terrasses alluvionnaires sont en grande partie dévolues à l'activité agricole (cultures et prairies), en particulier sur la moyenne terrasse qui est la plus fertile. Les sols de bouldiers qui la composent, sont fortement lessivés avec un horizon inférieur où s'accumulent fer et argile. Une couche plus ou moins imperméable se forme donc en profondeur, ce qui, associé à la planéité des terrains et donc à l'absence d'écoulement naturel, provoque des phénomènes d'engorgement des sols. Les techniques agricoles actuelles (drainage...) ont malgré tout permis d'exploiter pleinement ses sols légers, faciles à travailler. Les pentes plus raides des talus de la terrasse haute, de même que la présence de sols plus acides et imperméables expliquent qu'elle soit un peu moins exploitée, et reçoive la majorité des boisements. Ceux-ci sont répartis sur les talus, en versant nord comme sud.

La majorité des villes est établie sur la terrasse moyenne ou sur le talus limitant les deux terrasses, quand les villages de petite taille sont implantés sur les plateaux de la terrasse haute.



Nord-ouest

Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs

Sud-est



Vue sur la terrasse haute



La moyenne terrasse, dont les terres fertiles sont en grande partie dévolues à l'activité agricole



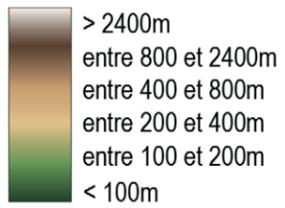
Vue sur la haute terrasse depuis la vallée du Touch



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

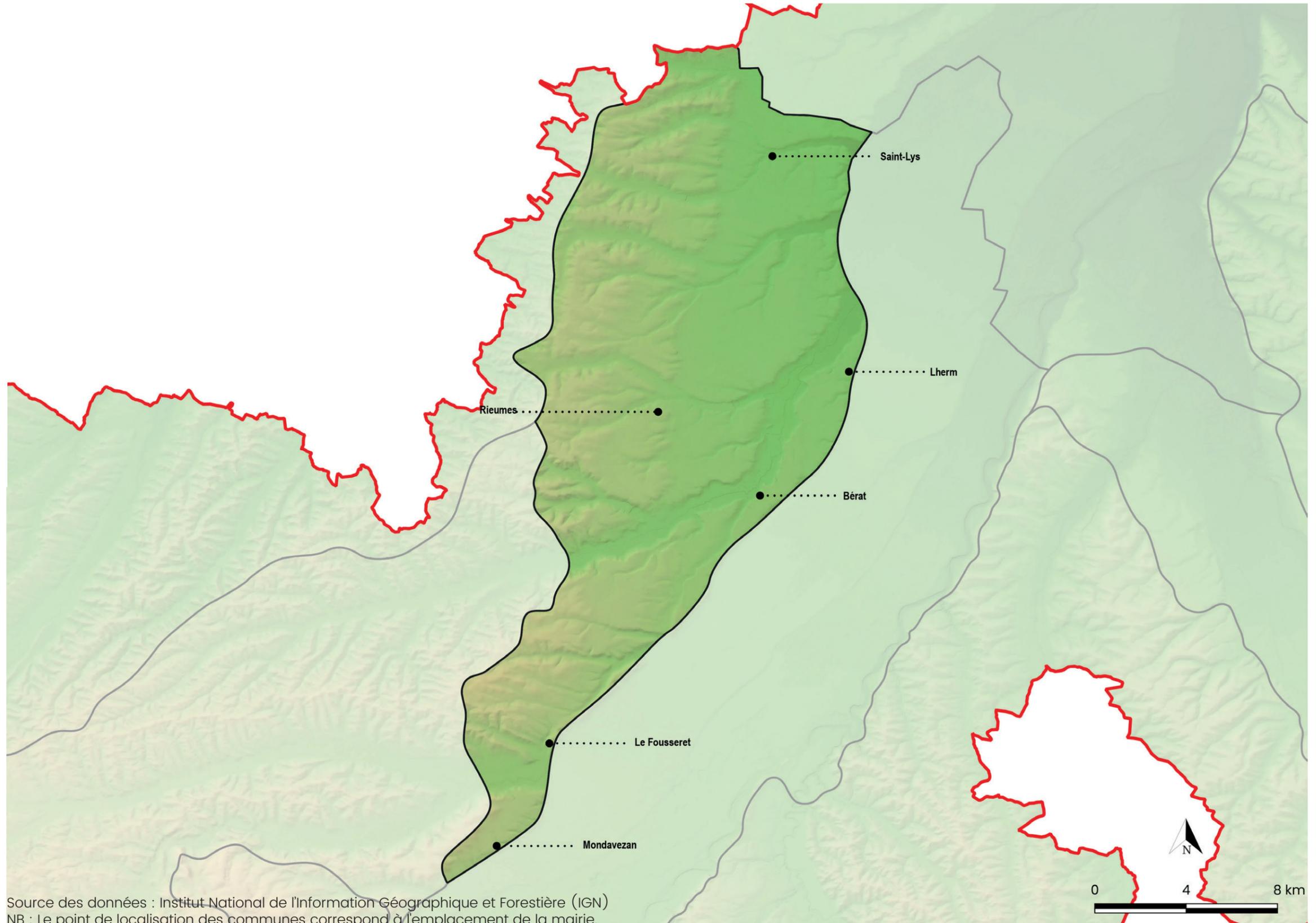
## LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : 250m  
Point bas : 100m

— Limite unité paysagère  
— Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)  
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



# CE QUI FAIT PAYSAGE \_Le socle support

## L'HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique des Terrasses Moyennes de la Garonne se constitue de deux cours d'eau majeurs (Le Touch et l'Aussonnelle), orientés d'ouest en est en direction de la vallée de la Garonne, tout comme l'ensemble de la trame de cours d'eau. Le Touch en particulier marque de sa large vallée les paysages de ce territoire, notamment sur le secteur de la terrasse haute, où elle est cadrée par les talus cultivés ou boisés. De nombreux affluents s'y jettent, notamment la Saudrune et l'Aiguebelle. Ce maillage hydrographique dense et homogène, associés aux retenues collinaires, garantit l'alimentation en eau du secteur.

### \_L'Aussonnelle (L=43km / 18 affluents)

Cette rivière non navigable naît dans la commune de Saint-Thomas et se jette dans la Garonne en rive gauche, au niveau de la limite communale entre Seilh et Gagnac-sur-Garonne.

Sur les Terrasses Moyennes de la Garonne, l'Aussonnelle traverse de nombreuses parcelles agricoles tout en conservant ses abords boisés. Elle traverse une seule commune (Bonrepos-sur-Aussonnelle) qui tire son nom de son passage.

### \_L'Aiguebelle (L=16km / 13 affluents)

L'Aiguebelle prend sa source dans la commune de Saint-Thomas, et termine son parcours à Saint-Lys, après avoir traversé l'unité paysagère d'ouest en est. Il commence sa traversée au sein d'espaces cultivés, entourés de ses berges boisées, puis alimente le Lac de Sainte-Foy-de-Peyrolières où le barrage de Galage retient les eaux à des fins d'irrigation des cultures. Pour finir, il traverse la ville de Saint-Lys où il s'inscrit en limite du centre-bourg et d'un quartier pavillonnaire, les dissociant l'un de l'autre.

### \_La Saudrune (L=17km / 8 affluents)

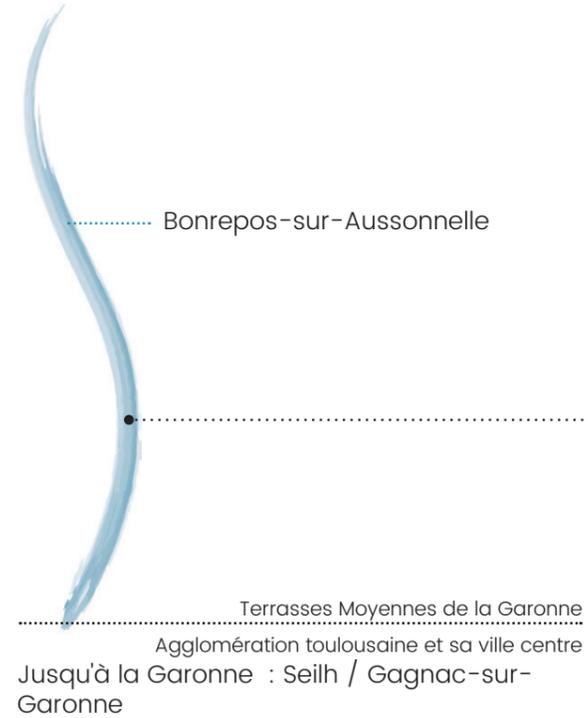
La Saudrune prend sa source à Sabonnères et se jette dans le Touch dans la commune de Saint-Lys.

Elle s'inscrit principalement en milieu agricole, au sein de cultures et de prairies pâturées. Au fil de son parcours elle alimente deux lacs : le lac de Parayre et celui de Cambernard où l'eau est stockée à l'aide de deux barrages pour l'irrigation agricole.

### \_Le Touch (L= 75km / 34 affluents)

Affluent de la Garonne où il se jette à Blagnac au nord de Toulouse, le Touch naît dans la commune de Lilhac, aux confins du Comminges. Au coeur des Terrasses Moyennes de la Garonne, sa vallée (la plus large de l'unité paysagère) traverse un paysage de terrasse alluviale, occupée de cultures céréalières et de quelques activités d'élevage. Il passe à proximité des villes telles que Lherm, Bérat et Labastide-Clermond sans jamais être en contact direct avec le tissu bâti.

L'Aussonnelle : depuis Saint Thomas

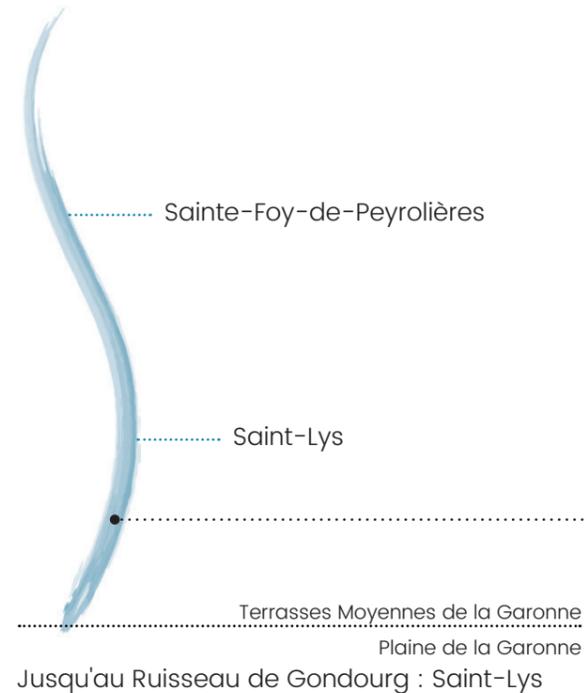


L'Aussonnelle



La Saudrune

L'Aiguebelle : depuis Saint Thomas

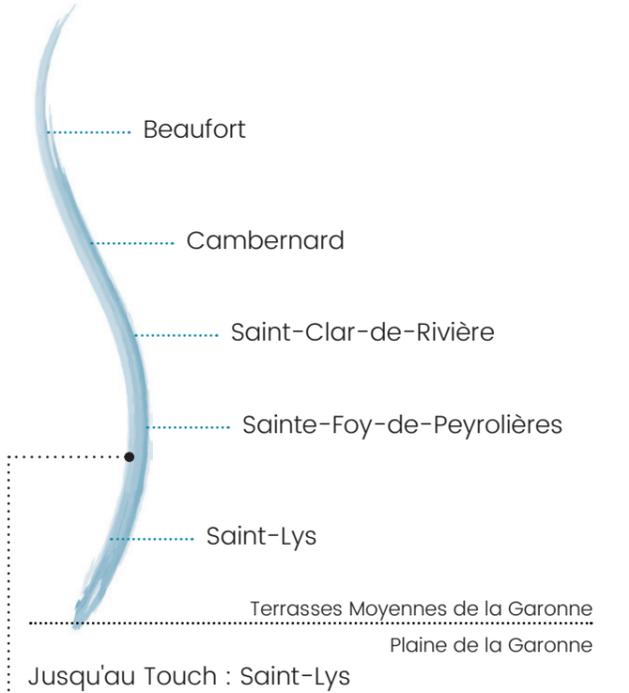


L'Aiguebelle

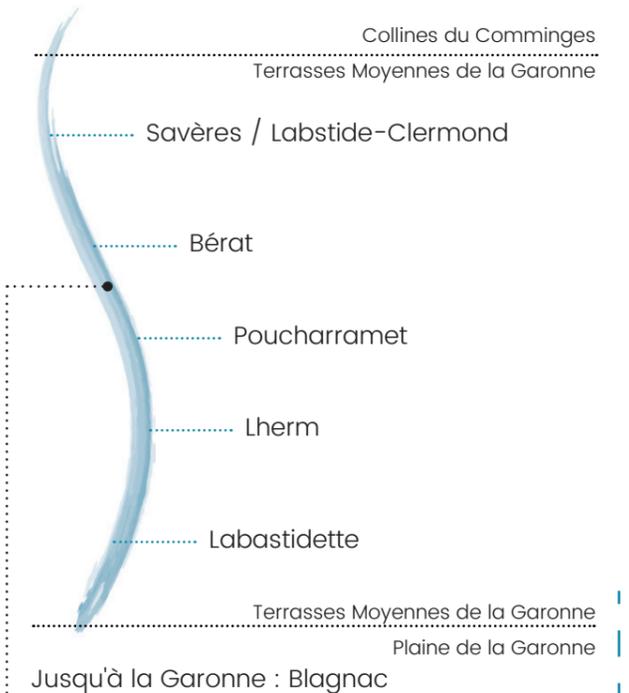


Le Touch

La Saudrune : depuis Sabonnères



Le Touch : depuis Lilhac





## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### L'HYDROGRAPHIE

Si les Terrasses Moyennes de la Garonne sont bien irriguées, le réseau hydrographique n'en est pas moins difficile à appréhender, car bien souvent difficilement perceptible. Les cours d'eau, quelle que soit leur largeur, se lisent ainsi plus par la ripisylve qui les accompagne que par l'eau proprement dite. Or, celle-ci se confond aisément avec le maillage bocager relativement bien préservé, et les boisements éparpillés sur l'unité paysagère.

Sur la partie ouest du territoire, les rivières et ruisseaux ont débarrassés des vallées plus ou moins larges. Les dépressions ainsi réalisées dans la terrasse haute, bordées de talus plus ou moins abrupts participent au repérage de cette trame bleue. Depuis les points hauts des plateaux alentours, le tracé sombre et sinueux du cordon boisé se détache nettement dans le paysage agricole.

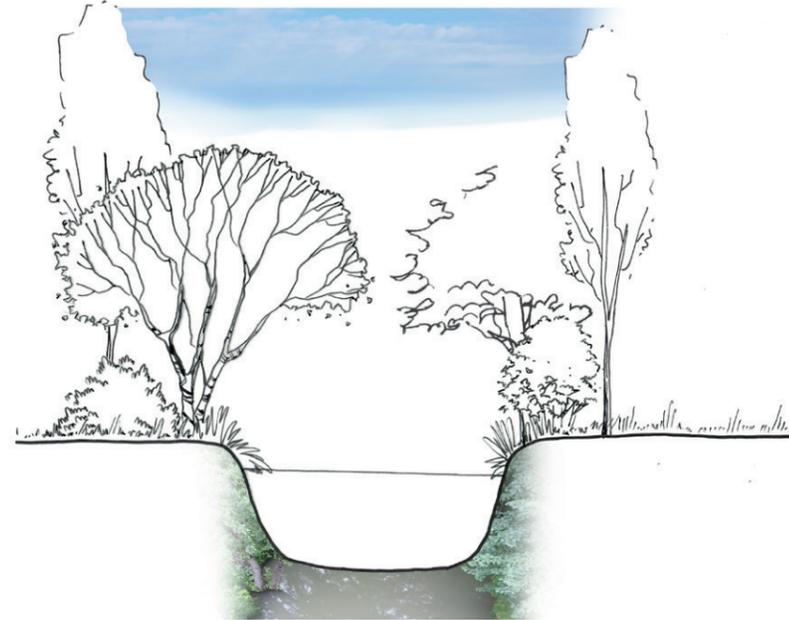
Si la largeur des principales rivières est relativement importante, la surface de l'eau n'en est pas pour autant visible, la végétation de berges constituant un filtre visuel. Chaque franchissement est alors l'occasion de mieux les appréhender.

La trame bleue des Terrasses Moyennes de la Garonne inclut également une multitude de retenues collinaires destinées à l'irrigation des cultures, et en constitue finalement un des éléments les plus visibles.

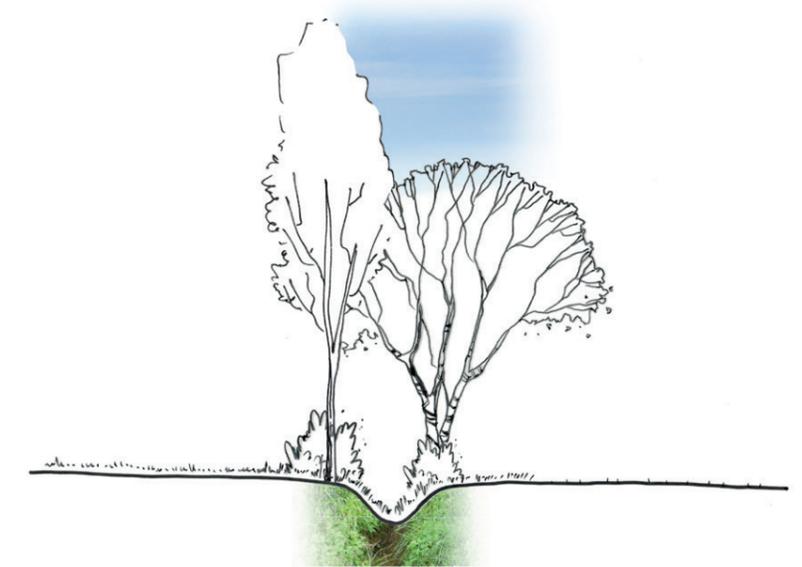
Plus généralement, on distingue deux typologies de cours d'eau :

- ◊ La rivière en espace agricole : de largeur moyenne (de 4 à 8m environ), elle dispose d'une ripisylve continue et relativement dense serpentant en fond de vallée ou sur la terrasse plane, au sein des parcelles cultivées. Son lit est assez encaissé.
- ◊ Les rus et ruisseaux : localisés en milieu agricole où ils assurent parfois les limites entre parcelles, ils sont assez minces avec généralement 1 à 2 m de largeur. Leur ripisylve relativement dense, composée d'une strate arborée et/ou arbustive, se confond avec le maillage bocager des parcelles agricoles.

A ces cours d'eau naturels s'ajoute le canal de Saint Martory, qui s'insère brièvement en limite est de l'unité paysagère. Utile à l'alimentation en eau potable, au soutien de l'étiage des rivières, mais aussi à l'irrigation des espaces agricoles, le canal marque le paysage par ses berges maçonnées, la plupart du temps dépourvues de végétation, et se fraie un passage dans les prairies et les parcelles agricoles.



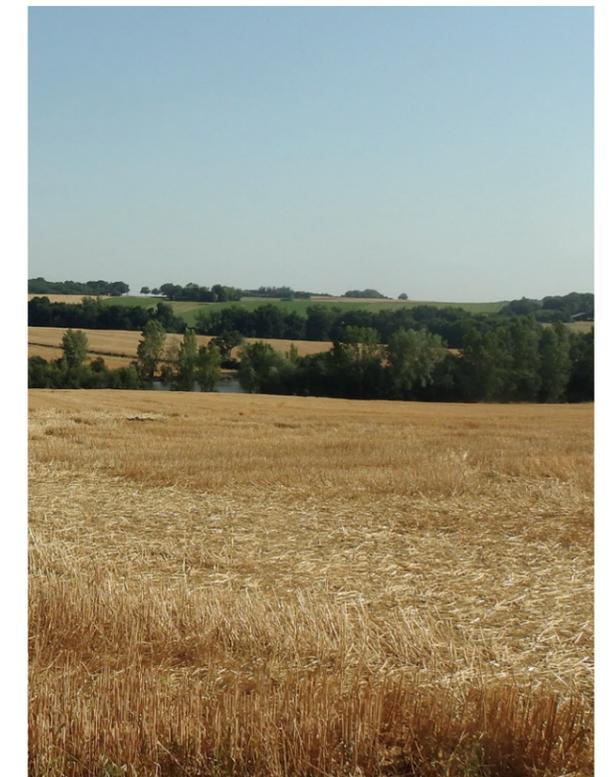
La rivière en milieu agricole, une ripisylve continue bien perceptible



Le ruisseau dont la ripisylve se confond au maillage bocager



Le canal de Saint-Martory



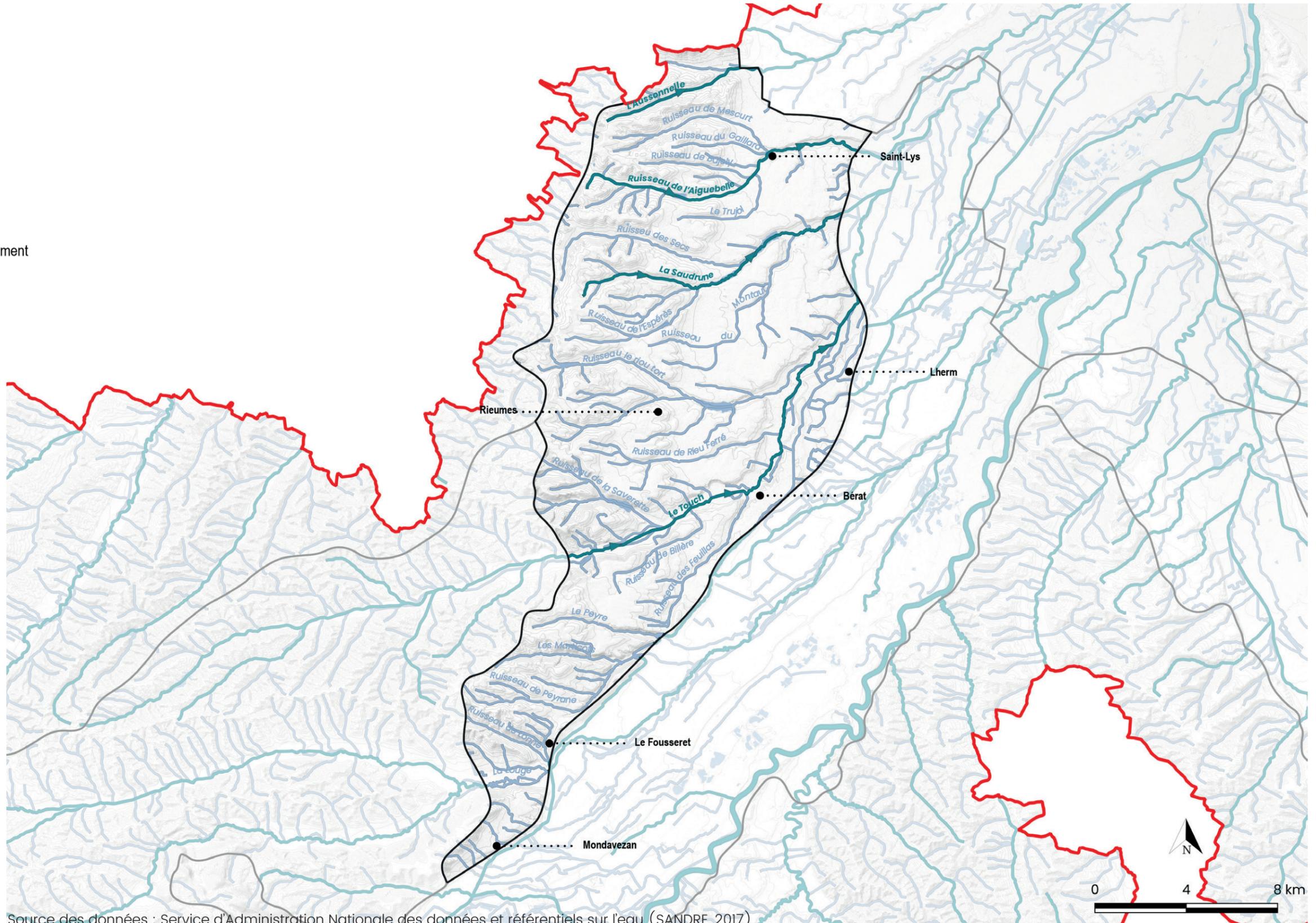
Retenue collinaire



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## L'HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
- Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les terrasses alluviales de la Garonne constituent une unité paysagère où domine l'activité agricole. Les espaces dits naturels y sont rares et se limitent aux quelques boisements encore préservés et aux abords des cours d'eau (bois accompagnant les rivières et ruisseaux, prairies humides, plan d'eau,...).

Une partie des boisements est issue de la fragmentation ancienne du grand ensemble forestier de l'ouest de Toulouse dont il ne subsiste aujourd'hui que la forêt de Bouconne (située dans l'unité paysagère « Terrasses Moyennes de la Save ») : Bois de Goujon et Bois de Bonrepos ... D'autres bois sont également présents plus au sud (Bois du Soulas, Forêts de Rieumes et Lahage).

Tous ces ensembles présentent des phases forestières matures et de sénescence (nombreux arbres vieillissants, présence importante de bois mort) qui en font l'intérêt. Cela permet en effet le maintien d'une avifaune forestière typique (Pic noir, Pic mar,...) et favorise la présence de rapaces forestiers et de chiroptères.

Les insectes saproxyliques font également partie de leur faune remarquable. Ces vieilles forêts sont également d'intérêt pour les nombreuses espèces de syrphes (insectes de la famille des diptères) qu'elles abritent, dont certaines fortement menacées (comme *Doros destillatorius*).

Tous ces bois, malgré leur petite taille, ont un rôle fonctionnel important car ils constituent des maillons du corridor composé de nombreuses forêts fragmentées reliant les Pyrénées aux contreforts du Massif central, via le Comminges, les coteaux de Gascogne et les forêts de Bouconne, de Buzet et d'Agre-Montech.

Les enjeux écologiques de cette unité paysagère sont également liés aux cours d'eau dont les abords boisés constituent souvent des zones refuges pour la faune. Parmi ces cours d'eau, le plus remarquable est l'Aussonnelle, encore assez préservé des pollutions et aménagements hydrauliques. Il renferme une flore et une faune assez originales pour la plaine de Haute-Garonne. Deux espèces végétales liées aux zones humides témoignent de la richesse de cette rivière : le Nénuphar jaune, espèce en forte régression, et la Fritillaire pintade, espèce rare, et toutes deux protégées. La qualité écologique de ce cours d'eau est confirmée par la présence simultanée de différentes espèces de poissons et notamment du Goujon, espèce bio-indicatrice puisqu'elle est réputée très sensible à la pollution de l'eau.

Enfin, les besoins en eau pour l'agriculture ont entraîné la création de nombreuses retenues collinaires dont certaines sont aujourd'hui d'importance notable pour la biodiversité. Ces retenues constituent en effet des sites de migration et surtout d'hivernage pour les oiseaux d'eau (anatidés, ardéidés, limicoles, ...). On citera le lac de Rieumes pour son attrait pour la Sarcelle d'hiver et les Étangs de Cambernard et de Parayré où l'on observe le Balbuzard pêcheur.



L'Aussonnelle, relativement préservé des pollutions et des ouvrages hydrauliques



Bois du Martel



Lac de la Bure



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

-  Formation ripicole
-  Zone humide
-  Forêt de résineux
-  Forêt de feuillus
-  Forêt mixte
-  Formation végétale basse
-  Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les enjeux écologiques de cette unité paysagère sont mis en évidence par l'existence de plusieurs périmètres d'inventaires et de protection : ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type I et zones humides.

Cette unité paysagère ne renferme aucun autre périmètre de protection des enjeux écologiques (Arrêté de Protection de Biotope, réserve, site Natura 2000...).

#### Listes des ZNIEFF de type I :

- ◊ Forêts de Rieumes et Lahage (Identifiant national : 730010256)
- ◊ Lac de Rieumes (Identifiant national : 730030549)
- ◊ Étangs de Cambernard et de Parayré (Identifiant national : 730030371)
- ◊ Bois du Soulas et parc du Candelé (Identifiant national : 730030485)
- ◊ Bois de Goujon et de Bonrepos (Identifiant national : 730010258)
- ◊ Cours de l'Aussonnelle et rives (Identifiant national : 730030457)

#### Et à la marge :

- ◊ Milieux humides et prairies de fauche de la vallée de la Louge au niveau de la confluence Nère-Louge (Identifiant national : 730011408)

#### Listes des zones humides

- ◊ Multitudes de petites zones humides (retenues collinaires, prairies humides, ripisylves, ...)



Forêt de Rieumes



Bois du Soulas et parc du Candelé



Vallée de la Louge



Étangs de Cambernard

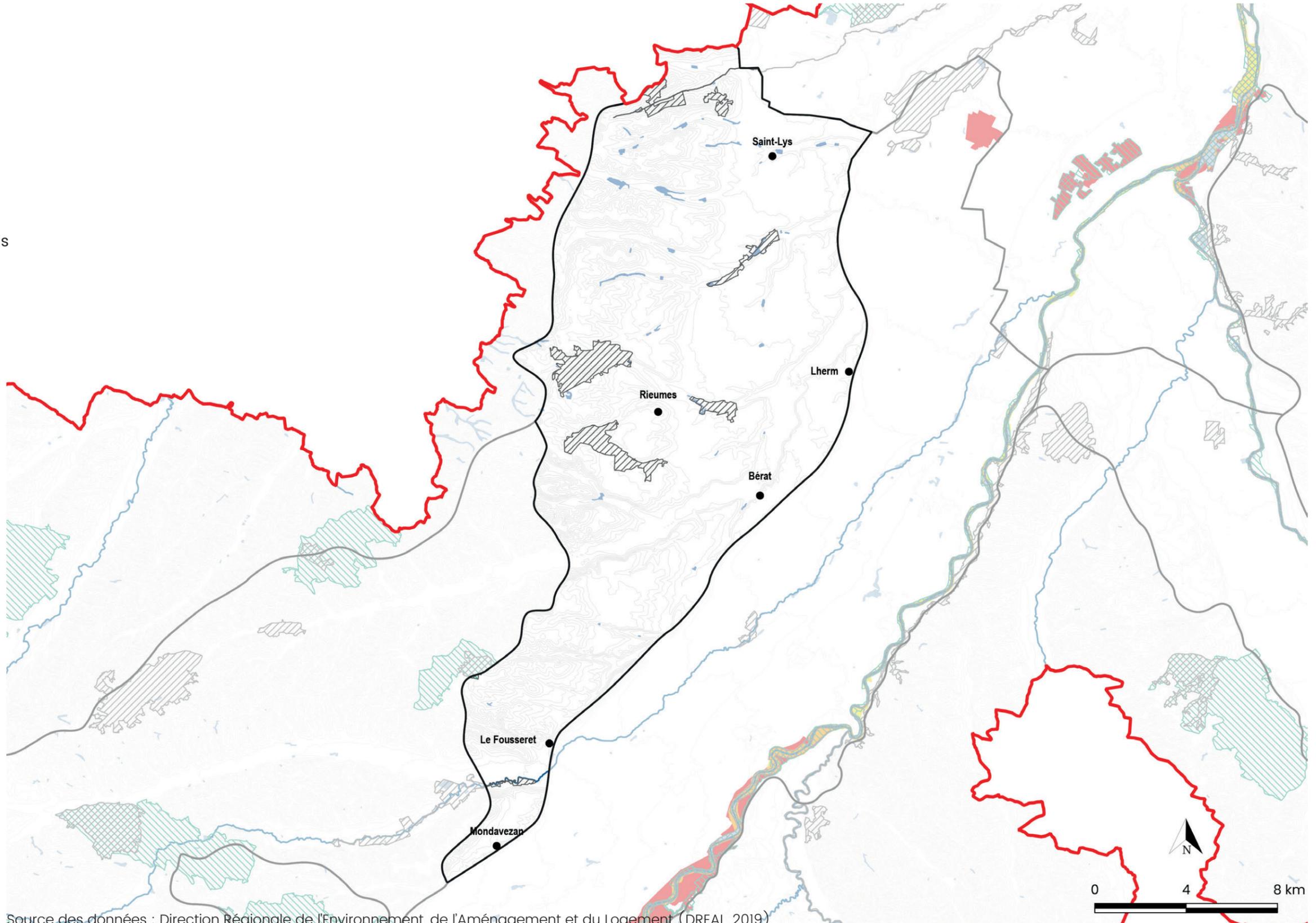


# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

-  ZNIEFF Type 1
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)

# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme



## PRATIQUES ET USAGES

### \_L'agriculture

Territoire avant tout rural, les Terrasses Moyennes de la Garonne profitent de terres relativement fertiles pour établir sur ces terrains alluvionnaires une multitude de parcelles de prairies ou de cultures, constituant le motif paysager caractéristique de l'unité paysagère. Les sols de brousses, lessivés et au caractère hydromorphe, ont pu grâce aux techniques agricoles contemporaines, être travaillés afin d'en exploiter tout le potentiel.

La majeure partie de ces terres se trouve occupée par les grandes cultures céréalières (blé, maïs...), les prairies et en moindre mesure par les oléagineux comme le tournesol ou le colza. Il existe également un certain nombre d'exploitations pratiquant l'élevage (bovins, ovins, volailles...), sans pour autant être très répandues.

Les parcelles sont majoritairement de petite taille, bien que la planéité de la moyenne terrasse ait dans certains cas amené au regroupement de plusieurs parcelles, afin d'en constituer de taille intermédiaire. Par ailleurs, le maillage bocager est encore relativement bien préservé, et des boisements épars sont disséminés entre les parcelles, en particulier sur les pentes des talus. C'est donc un paysage agricole diversifié qui se dessine, qui offre tour à tour des perceptions lointaines sur les étendues cultivées, et des vues plus resserrées, cadrées par les haies et boisements.

De manière générale, le bâti agricole est plutôt discret dans les perceptions, s'intégrant à son environnement, à l'exception notable des imposants silos à grains des coopératives agricoles. Le bâti traditionnel présente une réelle qualité architecturale, mais est bien souvent délaissé ou a perdu sa vocation initiale. Enfin, les retenues collinaires aménagées dans le but d'irriguer les cultures sont nombreuses sur ce territoire et constituent un autre aspect du façonnage des paysages par l'agriculture.



Terrains cultivés et retenue collinaire sur la terrasse haute



Prairie de fauche à destination des élevages



Grande culture céréalière



Maillage bocager



Élevage



Bâti agricole de qualité, ayant perdu sa vocation initiale

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'industrie

Assez peu d'industries se sont implantées sur les Terrasses Moyennes de la Garonne, à l'exception d'un groupe spécialisé dans la fabrication de feux d'artifices. Cette usine de chimie est intégrée dans une zone industrielle de 188 ha sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières dont les bâtiments en tôle blanche dénotent dans le paysage, malgré leur taille limitée.

#### \_L'habitat

Rieumes, Bérat et Lherm représentent un pôle urbain à l'échelle de la communauté de communes Cœur de Garonne, ce qui se vérifie par la taille de ces villes, bien plus peuplées que les villages disséminés sur les plateaux de la terrasse haute, ou plus au sud du territoire. Saint-Lys, qui bénéficie de la proximité avec l'agglomération toulousaine constitue l'autre centralité de l'unité paysagère. Ces villes, dont le centre historique possède pourtant un certain cachet, ont développés sur les terrains plans de la terrasse alluviale des quartiers pavillonnaires. Les communes peu peuplées, et la part importante d'habitat disséminé, s'insèrent mieux dans le paysage quoique certaines constructions récentes isolées sur les plateaux soient loin des codes de l'architecture traditionnelle locale.

#### \_Le tourisme

L'activité touristique, moins développée que dans d'autres secteurs du département, ne produit que peu d'impacts en termes de perceptions paysagères puisqu'elle concerne principalement le tourisme vert ou l'agritourisme. Même le parc de loisirs, inséré dans les boisements de Rieumes, est peu perceptible. Les activités de pleine nature (randonnée, GR86, équitation...) sont ainsi valorisées, de même que les productions locales (vente directe de produits locaux, visite et dégustation, ferme pédagogique...). C'est le caractère authentique de ce territoire qui séduit, auquel contribue le charme des différentes bastides.

#### \_Les activités et commerces

L'offre commerciale et artisanale se regroupe sur les communes de Rieumes, Saint-Lys, Lherm, Bérat, et Poucharramet, avec d'une part les commerces de proximité situés en centre-ville, et d'autres part les zones d'activités implantées en périphérie. Plutôt de petite taille, elles sont constituées de bâtiments simples aux matériaux peu qualitatifs, sans qualité architecturale.



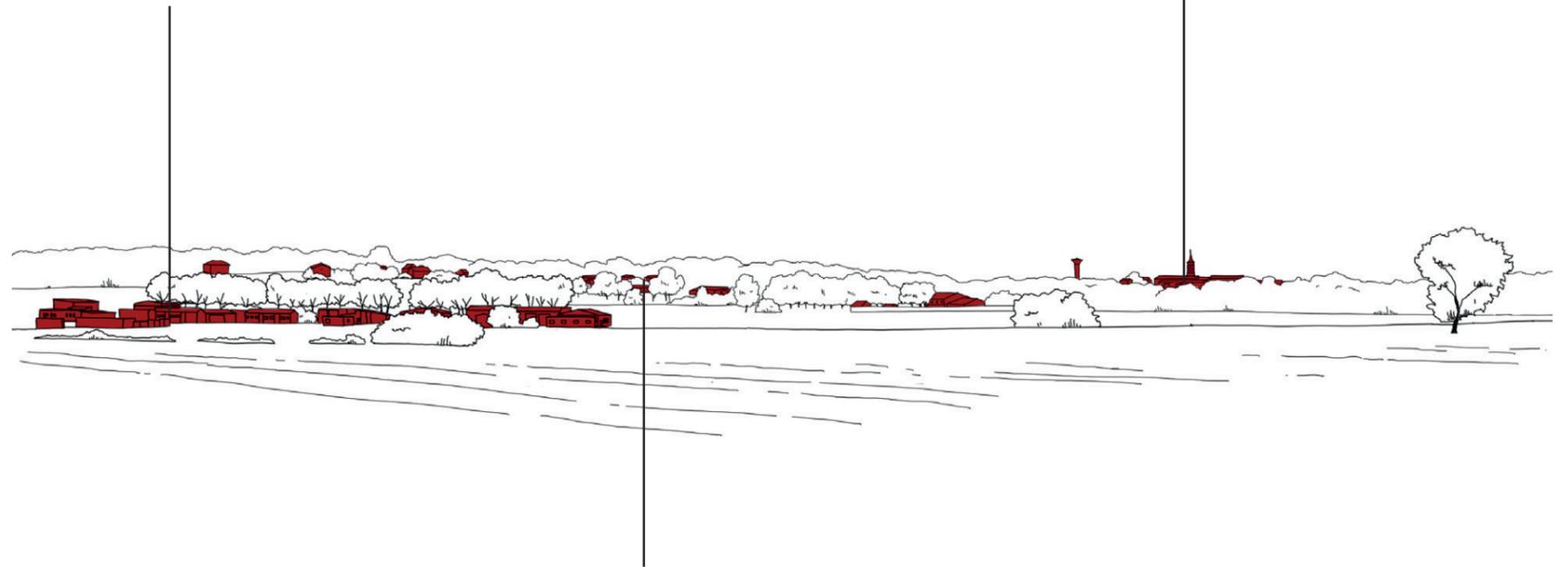
Zone industrielle



Zone artisanale de faible emprise



Centre-bourg de caractère



Le parc de loisir inséré dans les boisements



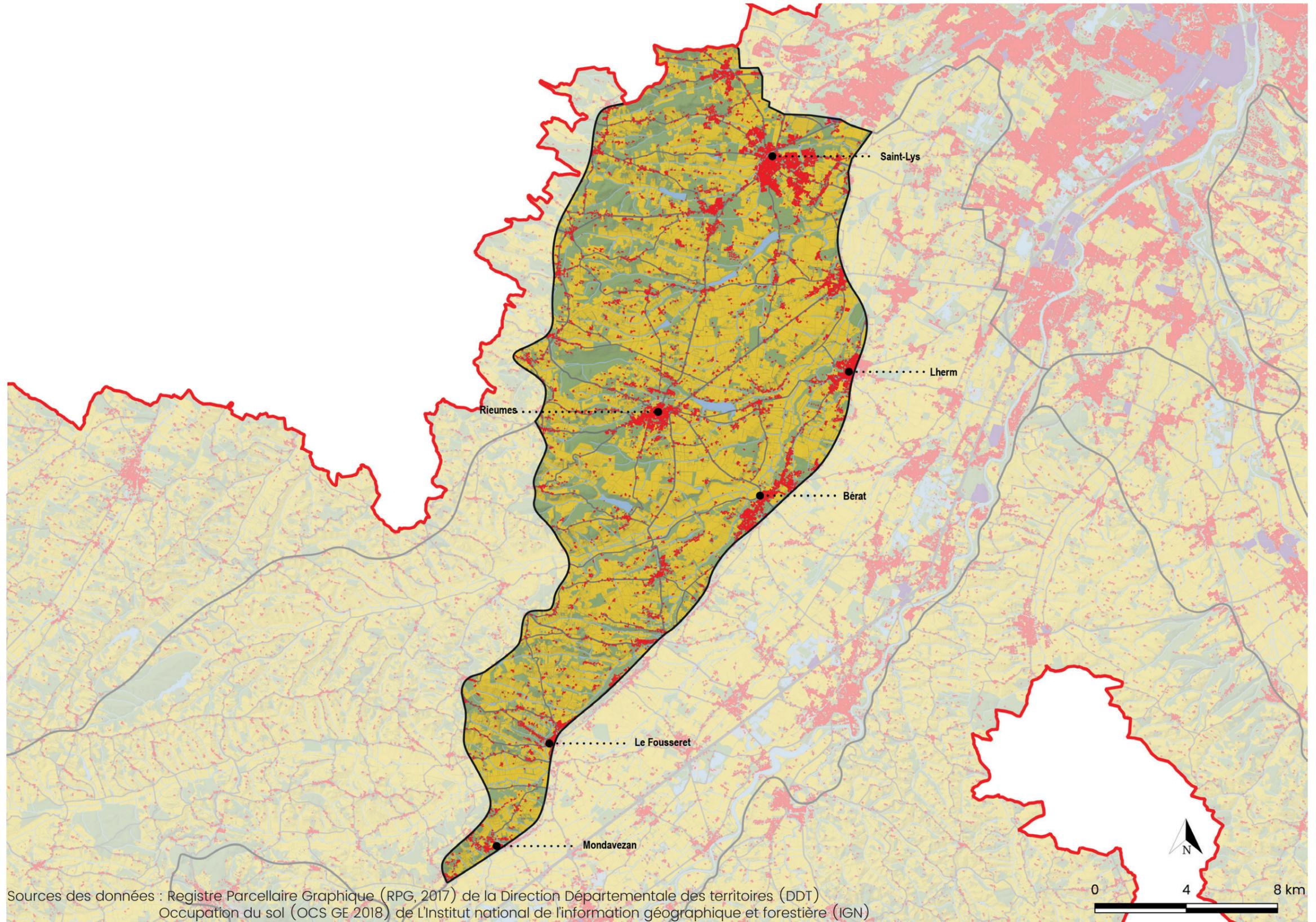
Quartiers pavillonnaires en périphérie



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)  
 Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

## CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

### LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Les terrasses moyennes de la Garonne présentent un quadrillage relativement régulier des voies routières départementales, répartissant les axes de communication de manière homogène sur l'ensemble de l'unité paysagère. Ces axes regroupent aussi bien des voies étroites, plus secondaires, que des voies plus larges et rectilignes offrant un meilleur confort en termes de vitesse de déplacement. Ces voies structurantes sont au nombre de 4, se rencontrant au niveau de Rieumes et Saint-Lys, les deux communes les plus peuplées :

- ◊ la D7 : reliant Le Fousseret à Sainte-Foy-de-Peyrolières, cette départementale connecte les deux principales villes de l'unité paysagère (Rieumes et Saint-Lys) en utilisant également une portion de la D632. C'est l'artère de ce territoire, qu'elle traverse du nord au sud, en faisant la jonction avec d'autres axes structurants.
- ◊ la D28 : traversant du nord-ouest au sud-est les terrasses moyennes de la Garonne, elle relie Longages à Lahage, se poursuivant jusque dans le Gers et traverse notamment la ville de Rieumes.
- ◊ la D3 : reliant Rieumes à Saint-Clar-de-Rivière, elle permet de rejoindre l'agglomération toulousaine puisqu'elle se poursuit jusqu'à Muret.
- ◊ la D37 : connectant notamment Poucharramet à Saint-Lys, elle se poursuit au-delà des limites de l'unité paysagère, en direction de la N124, voie d'accès à l'agglomération toulousaine.

Ces axes principaux sont pour la plupart bordés d'alignements d'arbres, souvent ininterrompus, même s'ils ne subsistent parfois qu'au niveau des entrées de ville. C'est notamment le cas de la D3 et de la D7, mais également d'axes plus secondaires, faisant de ces alignements un marqueur fort de ce territoire en soulignant les infrastructures dans le paysage.

Les voiries sont plutôt implantées en zone de plateau, pour ce qui concerne la terrasse haute, la terrasse moyenne étant quant à elle relativement plane, et franchissent les talus perpendiculairement aux courbes de niveau.

Quant aux infrastructures énergétiques, leur impact visuel est limité aux proches environs, à savoir la vallée du Touch pour la ligne à très haute tension, masquée par les boisements épars dans les perceptions lointaines, tout comme le parc photovoltaïque de Lherm.



Voie secondaire sur la terrasse haute



Voie de desserte locale



Alignement de platanes sur la D3 en entrée de ville



Grand axe rectiligne sur la D7



Champ visuel ouvert le long de la D37



Alignement de platanes le long d'un axe secondaire



Centrale photovoltaïque



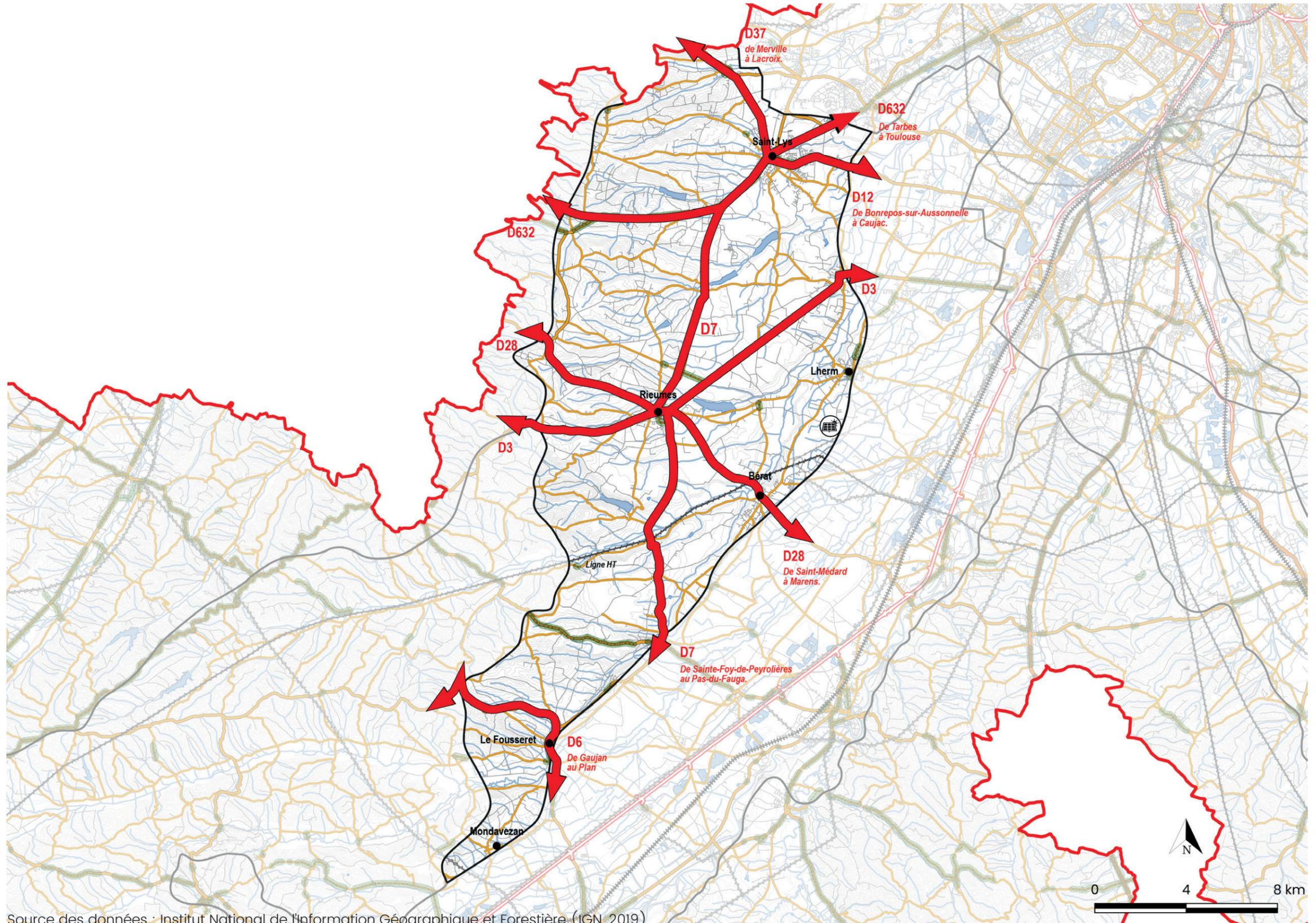
La ligne HT en fond de vallée du Touch



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

## LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe majeur
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Centrale photovoltaïque
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES FORMES URBAINES

Habitat dispersé ou regroupé, ces deux formes cohabitent au sein des Terrasses Moyennes de la Garonne. L'unité paysagère fait en effet état de villages regroupant la majorité des éléments bâtis de leur commune, mais également de villages de taille beaucoup plus réduite dont l'essentiel des habitations se disperse au sein des espaces agricoles.

Ainsi, Rieumes, Saint-Lys, Bérat et Lherm notamment s'organisent autour d'un centre-bourg regroupant mairie, services, équipements, commerces et habitations. Les constructions se sont ensuite développées le long des axes de communication desservant le village, avec depuis plusieurs décennies déjà la naissance de quartiers pavillonnaires.

La plupart des autres villages se composent tout au plus de l'église, de la mairie, d'une école et de quelques habitations.

La plupart des villes sont soit établies à proximité de rivières (Saint-Lys, Bérat, Bonrepos-sur-Aussonnelle...) soit à mi-pente ou au sommet des coteaux, en particulier sur toute la moitié ouest de l'unité paysagère (Le Fousseret, Rieumes, Savères...). Les deux communes les plus peuplées (Rieumes et Saint-Lys) se situent au croisement des axes routiers majeurs de ce territoire.

Parmi les villes de l'unité paysagère, il existe un certain nombre de bastides à l'image de Saint-Lys, Labastide-Clermont, Rieumes ou Le Fousseret, cette dernière étant située sur un belvédère stratégique dominant la vallée de la Garonne. Les bastides sont des villes nouvelles organisées autour d'une place centrale de forme rectangulaire, à partir de laquelle s'ordonnent des îlots également rectangulaires limités par des rues se croisant à angles droits et partant de chaque angle de la place centrale. Typiques du Sud-Ouest en général, ces villages furent construits ou réaménagés selon un véritable plan d'urbanisme, orthogonal, s'adaptant à la configuration du terrain et/ou aux bâtiments existants, ce qui explique la diversité présente au sein même de cette forme d'habitat.

Enfin, une part conséquente de l'habitat est dispersée sous forme de hameaux ou de constructions isolées, souvent sur les plateaux de la terrasse haute mais également à mi-pente des talus (plutôt en versant est) ou en plaine.



Habitat dispersé en sommet de colline



Habitat dispersé en plaine



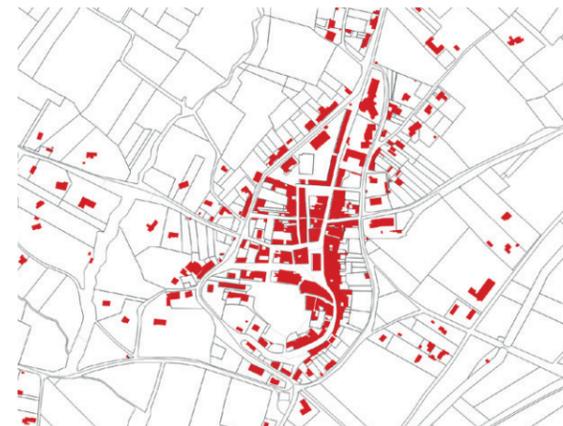
Bastide de Saint-Lys



Bastide de Rieumes



Ordonnancement d'îlots rectangulaires dans la bastide du Fousseret



Bastide du Fousseret



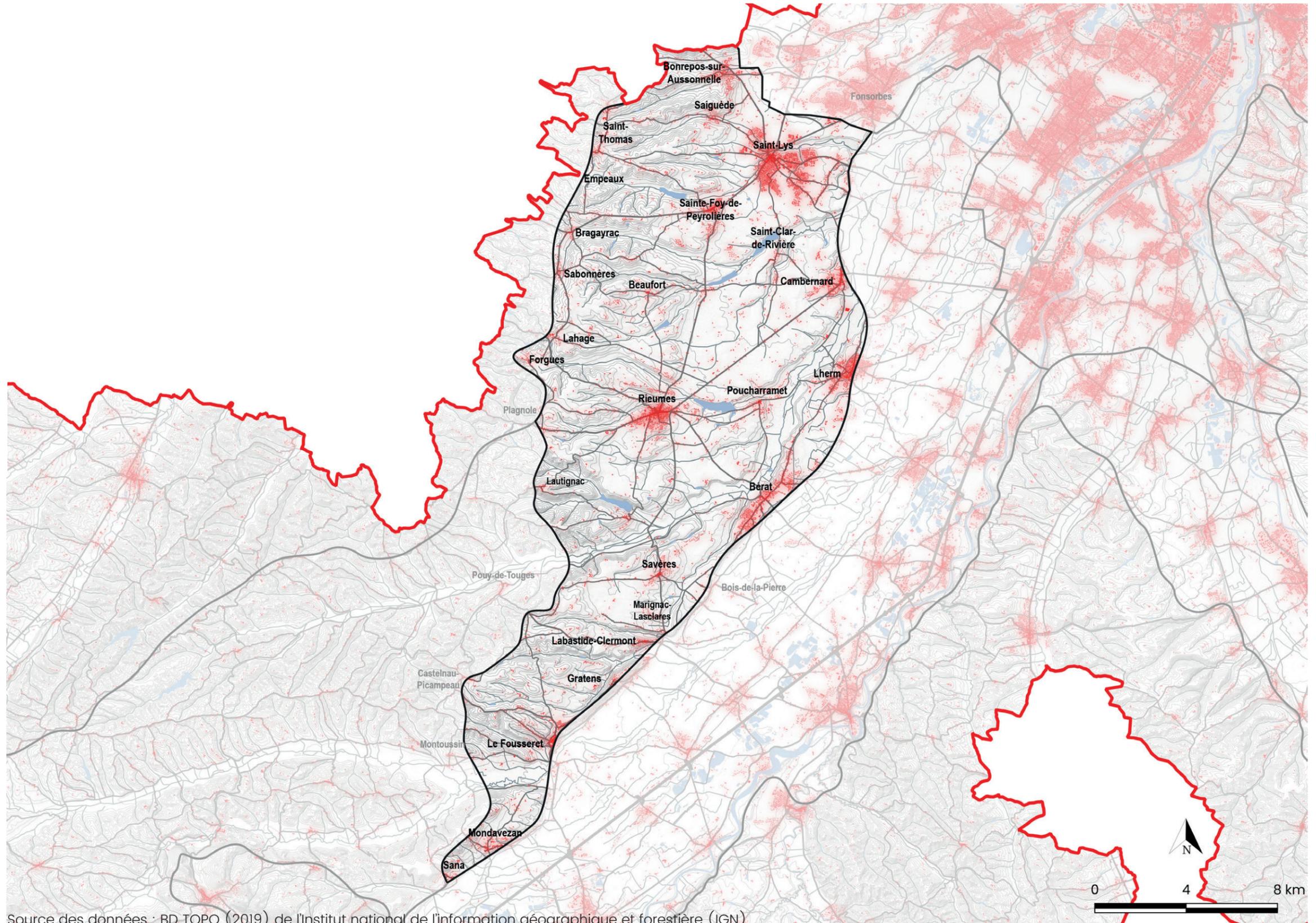
Bastide de Saint-Lys



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Les actions de l'Homme

## LES FORMES URBAINES

-  Zone bâtie
-  Route
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (habitations, murs, lavoirs, édifices religieux...) recourent à deux matériaux principaux : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), apparente ou enduite, et le galet roulé appareillé à du mortier. La brique et le galet étant souvent associés ensemble pour créer des ornements. La présence de brique, en maçonnerie ou simplement en encadrement des ouvertures, commun avec d'autres unités paysagères de la Haute-Garonne, témoigne de la composition du sol riche en argile. Le fer forgé rentre également dans la composition de certains balcons, à Rieumes ou Saint-Lys par exemple.

A ces matériaux traditionnels et largement répandus, s'ajoute dans une moindre mesure le bois des maisons à colombages, que l'on peut encore rencontrer dans certains bourgs anciens, à l'image de Poucharramet ou Rieumes. Moins fréquentes encore, les fermes commingeoises sont uniquement représentées dans la partie sud de l'unité paysagère, et souvent en mauvais état de conservation.

#### \_La maison carrée

Courante dans les Terrasses Moyennes de la Garonne où l'on peut la rencontrer aussi bien en façade sur rue dans les villages, que de façon isolée au sein d'espaces agricoles, la maison carrée est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plain-pied. Parfois surélevée par rapport au niveau du sol, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton. La maison carrée se compose d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au nord ou à l'ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.

La façade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de deux travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent en effet varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction, répandue au-delà des limites des Terrasses Moyennes de la Garonne. Les maisons carrées présentes sont d'ailleurs relativement bien conservées au sein de cette unité paysagère.



Matériaux représentatifs des Terrasses moyennes de la Garonne.

Toiture de deux à quatre pans, en tuile canal

Encadrements de fenêtres contrastés

Façade principale implantée en alignement de la rue dans les villages (ou orientée au sud dans les campagnes)

Ornements en façade principale (mascaron, corniches, moulures ou encadrements en reliefs...)

Murs en briques ou enduits

Perron d'accès (facultatif)

Porte d'entrée centrée sur la façade, surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet

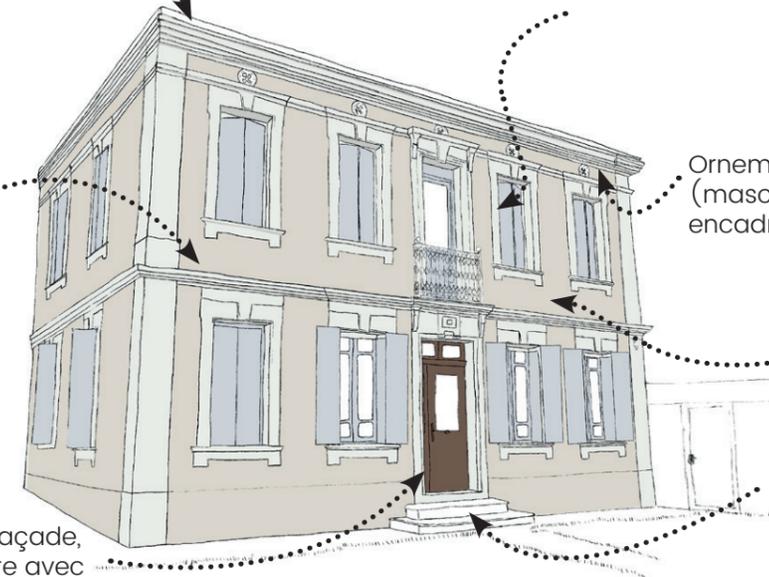


Schéma type de la maison carrée



Exemples de maisons carrées



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

#### \_La maison à pans de bois

Constructions apparues dès le moyen âge, les maisons à ossatures en pans de bois offrent de multiples variations, rendant chacune d'elle unique, autant en milieu urbain (où il en subsiste le plus) qu'en milieu rural.

Le pan de bois, plus souvent positionné en façade avant, peut également se trouver sur les pignons en fonction de l'implantation de la maison. Le rez-de-chaussée est généralement maçonné (brique), bien que l'on puisse également y trouver dans certains cas des pans de bois. Le niveau supérieur, prenant appui sur une large poutre horizontale, est souvent en encorbellement, permettant ainsi de gagner de la place. Dans certains cas, l'espace qui se retrouve couvert est suffisamment large pour être approprié, des piliers en bois sont alors nécessaires pour le soutenir.

Le remplissage de l'ensemble pouvait s'effectuer en torchis ou plus rarement en brique enduite ou apparente.

La majeure partie de ces maisons à colombages est bien restaurée ou en bon état, cependant plusieurs d'entre elles semblent abandonnées et vouées à la ruine.

#### \_Le bâti récent

Les principales villes de l'unité paysagère présentent des extensions pavillonnaires sur toute leur périphérie. Ces espaces nouvellement urbanisés se composent de pavillons individuels ou en moindre mesure d'habitat collectif bas. Les communes, même de plus petite taille, situées au nord du territoire ne sont pas épargnées par ce phénomène initié depuis plusieurs décennies, du fait de la proximité avec l'agglomération toulousaine.

Peu d'exemples de constructions très récentes et intégrant les caractéristiques du bâti traditionnel du territoire des Terrasses Moyennes de la Garonne sont visibles, celles-ci se bornant généralement au mieux à réutiliser les teintes typiques du Midi Toulousain et les toitures en tuiles canal.

Toutefois, certains exemples de maisons relativement récentes démontrent qu'il est possible dans les constructions d'aujourd'hui de réintégrer certains éléments représentatifs de l'architecture locale comme par exemple l'usage de briques en encadrements des ouvertures ou en façade.



Exemples de maisons à pans de bois

Ossature en bois (chêne pour les plus anciennes, résineux, peuplier...pour l'époque contemporaine)

Remplissage en torchis, brique apparente ou enduite

Niveau supérieur en encorbellement (facultatif)



Grande souplesse dans la position des ouvertures

Linteaux de fenêtre en bois

Sablère

Rez-de-chaussée maçonné (ou éventuellement à pans de bois)

Schéma type de la maison à pans de bois



Bâtiment récent en brique à Bérat



Bâtiment récent à proximité d'un bâtiment traditionnel

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

#### \_Les édifices religieux

Construites avec les mêmes matériaux, à savoir la brique et le galet, parfois enduites, les églises et chapelles des Terrasses Moyennes de la Garonne présentent différents types d'architectures. L'église de style néo-roman de Beaufort côtoie les nombreux édifices gothiques (Poucharramet, Le Fousseret...). Il existe également une certaine diversité dans la forme des clochers :

- ◊ Le clocher-mur à pignon : de loin le plus répandu, il se constitue d'un mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de 2 à 6 baies accueillant les cloches. Il est aussi parfois nommé "clocher gascon" : Poucharramet, Savères, Beaufort, Sabonnères, Lahage, Gratens, Mondavezan, Bonrepos-sur-Aussonelle...
- ◊ Le clocher octogonal : il est constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches, il porte souvent une flèche : Bérat, Le Fousseret, Saint-Thomas, Lherm (église et chapelle)...
- ◊ Le clocher tour carré : il correspond à une tour de base carrée, coiffée d'une toiture à 4 pans ou parfois surmontée d'une flèche : Labastide-Clermont.

A ces églises s'ajoutent des croix qui parsèment les villages et les espaces ruraux. Si leur socle peut être construit de pierres ou de briques, la croix elle-même se constitue généralement de fer ouvragé. Un bel exemple de croix du XVIIIe siècle est adossé au mur sud de l'Église de Gratens (classé Monument historique).

#### \_Les halles

Sur la place centrale du village, les halles s'imposent comme un point névralgique pour la vie communale, s'animant de manière hebdomadaire au rythme des marchés. Elles sont généralement construites avec des matériaux traditionnels, à savoir la brique. La halle néo-classique de Saint-Lys en est un parfait exemple avec ses briques, sa forme ovale et ses vingt arcades tout comme celle de Rieumes datant également du XIXe siècle.

#### \_Châteaux

De nombreux châteaux étaient autrefois répartis sur les terrasses de la Garonne, il n'en subsiste aujourd'hui que quelques-uns dont deux sont classés Monument historique à Saint-Clar-de-Rivière et Savères. Ils utilisent également les matériaux représentatifs de l'unité paysagère : brique et enduit.

#### \_Les protections

Les mesures de protection du patrimoine concernent l'ensemble de ces éléments (édifices religieux, châteaux, halles), par le biais des Monuments historiques. A noter la protection par deux périmètres supplémentaires (site inscrit et classé) de l'église fortifiée de Poucharramet.



Église Saint-Martin à Poucharramet



Église de Bérat



Église Saint-Julien de Brioude à Saint-Lys



Église Saint-Pierre-ès-Liens au Fousseret



Chapelle Notre-Dame-du-Bout-du-Pont à Lherm



Croix en fer forgé du XVIIIe à Gratens



Halle à Saint-Lys



Halle à Rieumes



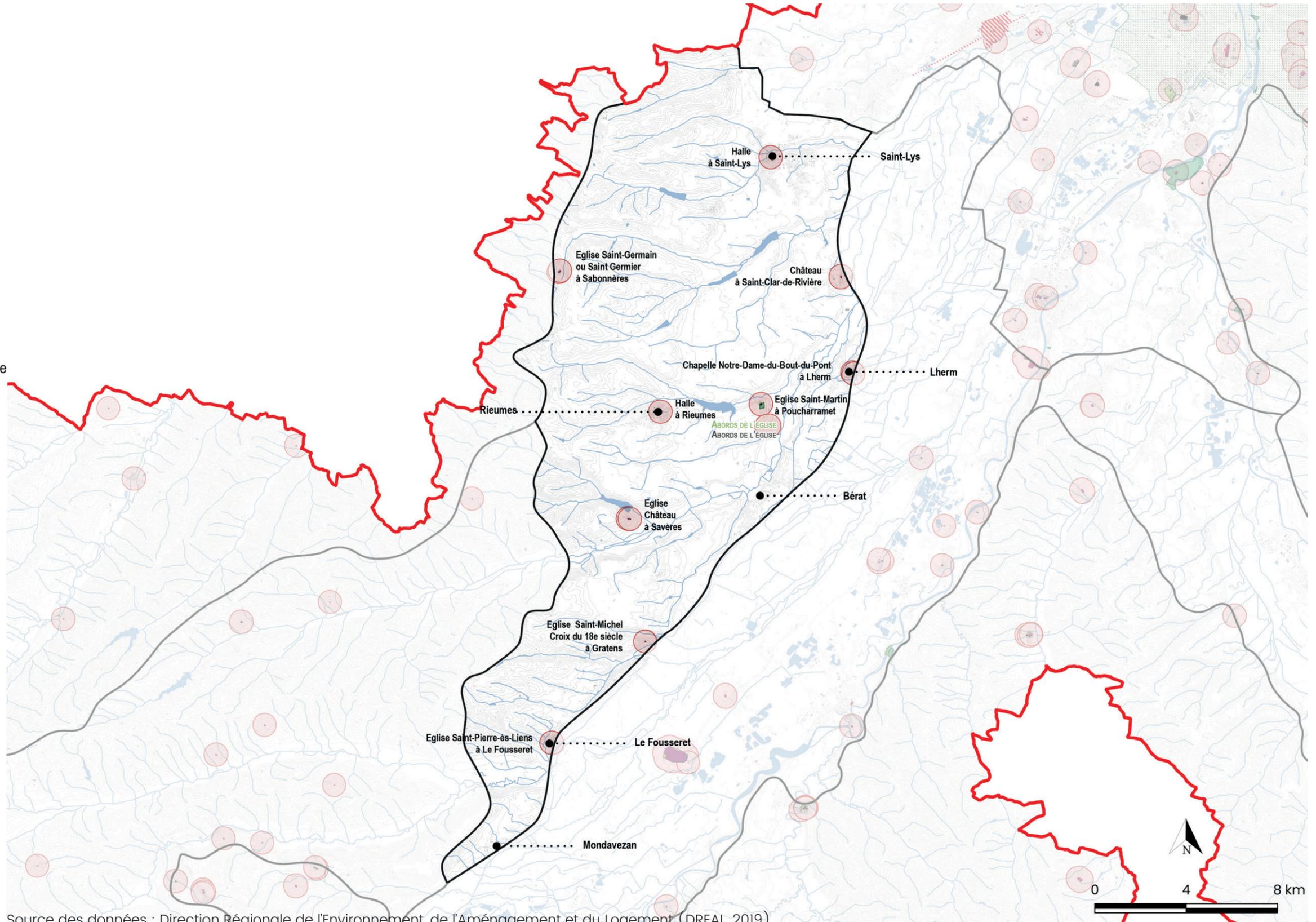
Château de Savères



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

## LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

-  Immeuble classé
-  Immeuble inscrit
-  Immeuble partiellement classé
-  Immeuble partiellement inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

### PAROLES D'HABITANTS

Les Terrasses Moyennes de la Garonne se situent entre différents paysages : le Savès, le Volvestre et Toulouse sont cités comme lieux emblématiques. Les villages plus proches et les recoins des Pyrénées sont cités comme lieux intimes.

Des lieux intimes...

« **Poucharramet : la place du village et le paysage sur la route entre Rieumes et Samatan** » (Habitante, Bérat).

« **Montbrun-Bocage : Village attachant avec ses artisans et son marché pittoresque** » (Habitante, Saint-Lys).

L'aménagement local et le développement de l'urbanisation sont mis en avant et semblent être les éléments qui expliquent le sentiment de dégradation ou de non-amélioration du paysage quotidien :

« **Toujours pas de trottoirs pour rejoindre à pied le centre-ville. Pas de piste cyclable non plus... Il manque des cheminements doux** » (Habitante, Saint-Lys).



La place du village de Poucharramet, arborée, à l'interface entre bâti traditionnel et paysages agricoles



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_L'Homme et son territoire

## ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

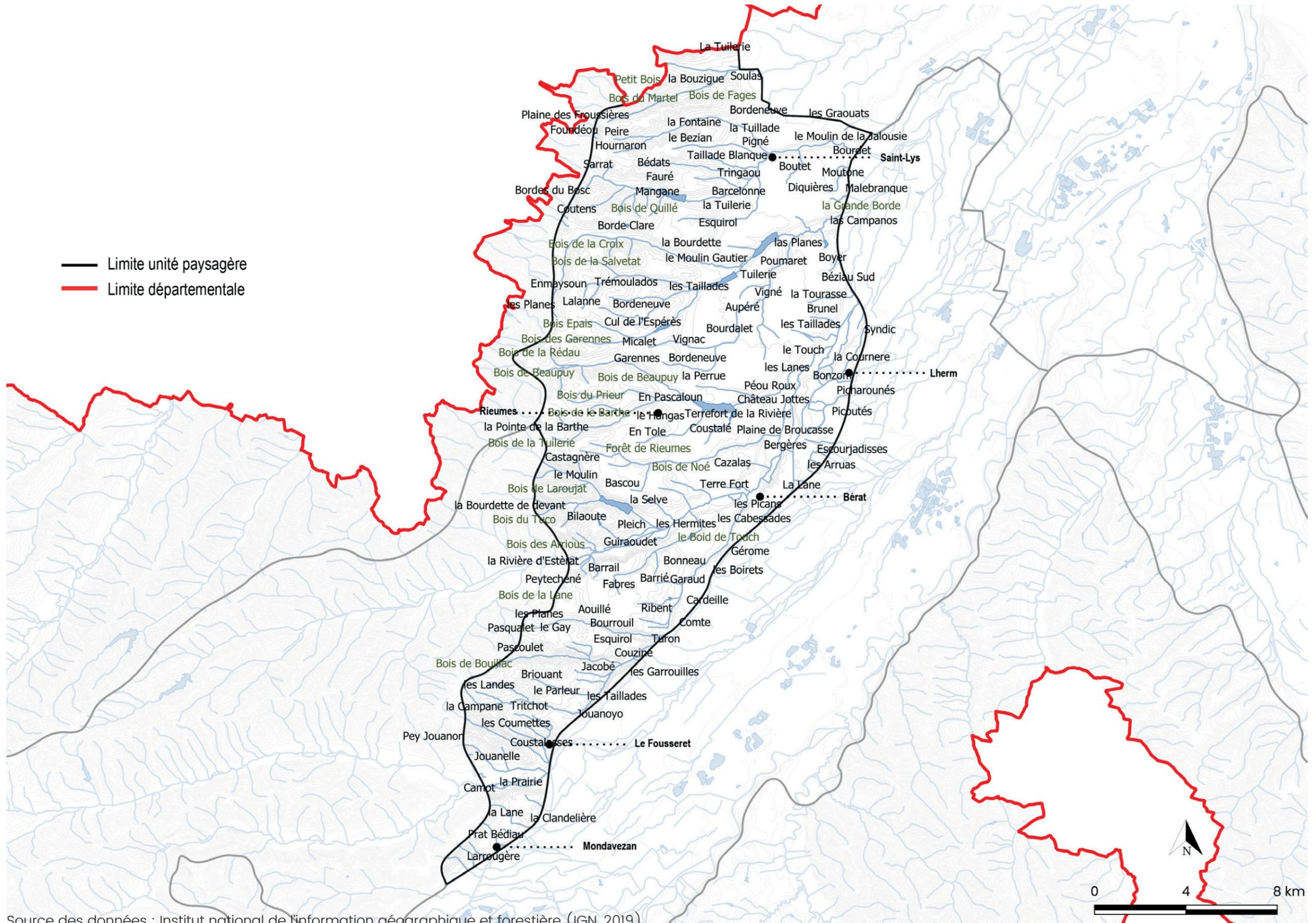
L'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme.

Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne.

Ceux propres à l'unité paysagère des Terrasses moyennes de la Garonne sont explicités ci-dessous.

- Borde / bourdasse = métairie, grange
- Bouzigue = terre en friche
- Claverie = enclos, closerie, lieu entouré d'une défense
- Hangas = boue
- Paguère = pièce de terre exposée au nord
- Pleich = bosquet, taillis, haie
- Prade = grand pré, prairie, étendue de prés
- Soulas = lieu exposé au soleil
- Taillade = bois, taillis
- Tute = trou, tanière, abri sous roche, repaire



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)



## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

### L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Si les Terrasses Moyennes de la Garonne n'ont pas connu de transformations radicales, l'analyse de la carte d'Etat-major met malgré tout en évidence des évolutions qui ne sont pas neutres en termes de paysages. La terrasse haute était initialement très boisée, avec en particulier la vaste forêt de Rieumes, aujourd'hui morcelée en plusieurs boisements de plus ou moins grande taille. La viticulture était assez présente, avec de petites parcelles disséminées sur les terrasses. Ces vignes ont depuis disparu, au profit d'une agriculture plus spécialisée, tournée vers les grandes cultures.

Ces transformations mises à part, la contribution toujours prépondérante de l'agriculture dans l'économie de l'unité paysagère, explique la relative stabilité des paysages, qui conservent pour une majeure partie du territoire leur caractère rural.

Toutefois, l'agriculture se partage désormais le territoire avec des espaces résidentiels ou d'activités, dont le développement s'est intensifié. La proximité de l'agglomération toulousaine a sans aucun doute été le déclencheur de cette urbanisation, qui s'est opérée en majorité sur des terres agricoles. Les villages de Saint-Lys et Rieumes se sont ainsi considérablement étendus, devenant les deux pôles urbains de l'unité paysagère.

Les atouts des Terrasses Moyennes de la Garonne :

- ◊ Un cadre paysager préservé, des paysages ruraux et de magnifiques panoramas sur les reliefs pyrénéens.
- ◊ Le charme authentique des bastides et villages patrimoniaux.
- ◊ La proximité de l'agglomération toulousaine.

Des fragilités aussi :

- ◊ Exposition aux risques<sup>1</sup> : risque de sécheresse, sensibilité faible à moyenne sur des secteurs localisés de glissements de terrain ou d'éboulements, existence de zones bâties en zone inondable, industriel (un établissement SEVESO).

<sup>1</sup> Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN



## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

### LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

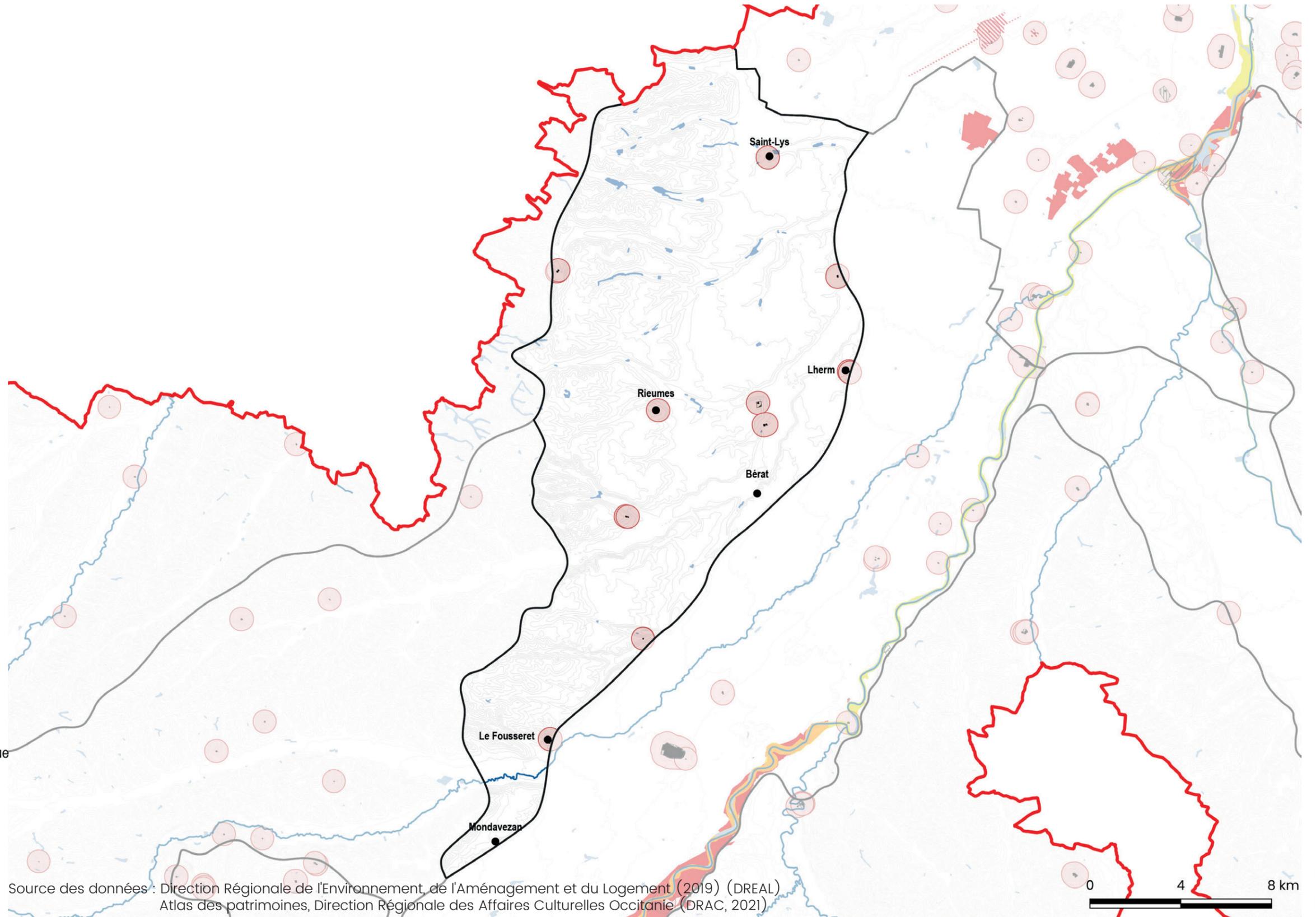
Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.

#### Servitudes :

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Immeuble classé et ou inscrit
-  Zone humide
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale





# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

L'analyse de l'évolution des paysages des Terrasses Moyennes de la Garonne révèle des modifications principalement liées aux phénomènes d'urbanisation et à l'activité agricole.

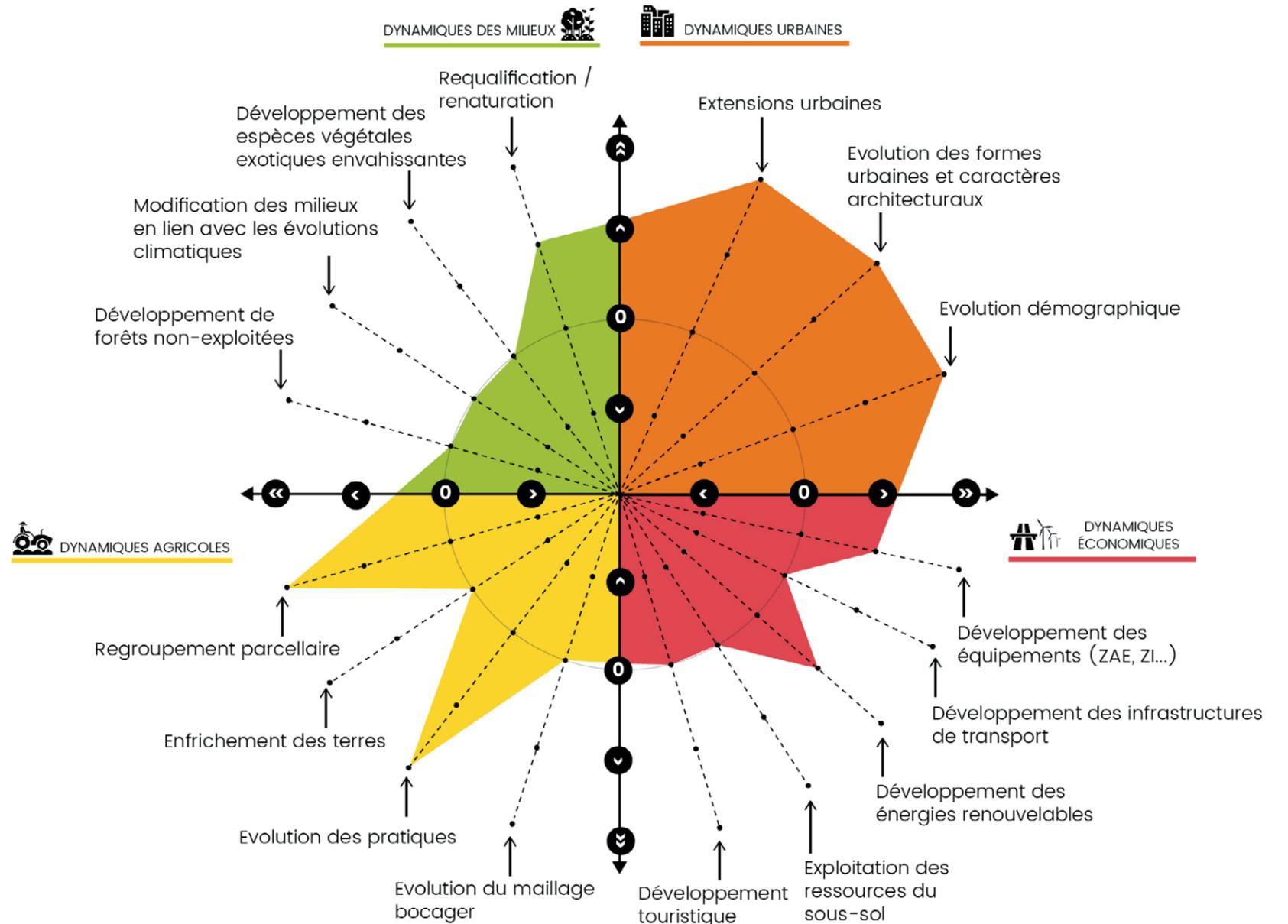
Pour ce territoire essentiellement dévolu à l'agriculture, il apparaît évident que la modernisation des pratiques agricoles ait eu des conséquences majeures sur les paysages. L'élevage s'est raréfié au profit des cultures, et les exploitations agricoles se sont spécialisées. Cette mutation de modèle de production a entraîné dans son sillage d'autres changements qui se retranscrivent dans les paysages : regroupement parcellaire formant de plus vastes étendues d'une culture identique, moindre diversité de productions et donc de paysages, besoins en irrigation plus élevés nécessitant l'aménagement de retenues, construction de silos pour stocker les récoltes (celles-ci n'étant plus utilisées directement sur l'exploitation)... Toutefois, la préservation du maillage bocager, qui fait l'objet d'opérations de replantation, contribue au sentiment d'un paysage pittoresque, qui n'a pas fondamentalement évolué.

Quant aux dynamiques urbaines, elles s'expriment de manière inégale sur l'ensemble de l'unité paysagère. Les villages de la terrasse moyenne en particulier ont vu leur emprise s'étendre très largement avec la naissance de quartiers pavillonnaires, pour beaucoup déconnectés du bourg initial, ou de maisons individuelles le long des axes desservant le centre. Les formes urbaines ont ainsi évolué : de l'habitat resserré, on tend de plus en plus vers des ensembles bâtis diffus ou linéaires. La forme traditionnelle du village perd sa lisibilité.

Ainsi, les évolutions des paysages des Terrasses Moyennes de la Garonne se traduisent principalement par :

- ◊ Un regroupement parcellaire aboutissant à la formation de parcelles plus étendues qu'auparavant.
- ◊ La diffusion de l'habitat le long des axes, de manière conséquente autour des villages de la terrasse moyenne, et de manière moins significative sur la terrasse haute.
- ◊ Le développement de zones d'activités de taille réduite.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.



**CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE**

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Evolution du maillage bocager

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

La pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération toulousaine s'est peu à peu imposée aux Terrasses Moyennes de la Garonne. L'unité paysagère a néanmoins su conserver son caractère rural, avec des villes et villages relativement distants les uns des autres, et des espaces naturels et agricoles assurant des coupures conséquentes entre les zones bâties. Malgré tout, la démographie à la hausse sur la quasi-totalité du territoire s'est traduite par l'urbanisation des terres agricoles et l'apparition d'un habitat pavillonnaire. Cette évolution démographique cache en réalité des disparités, et si les dynamiques engagées sont identiques, elles n'ont pas la même ampleur pour toutes les communes. La terrasse haute les porte ainsi de manière beaucoup moins marquée.

#### \_ Les extensions urbaines

- ◊ Diffusion importante de la tâche urbaine, notamment sur la terrasse moyenne, de manière linéaire le long des axes viaires et groupée sous la forme de quartiers pavillonnaires à distance des centres-bourgs : ensembles résidentiels artificialisant les terres agricoles.

#### \_ Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ De pair avec les quartiers pavillonnaires, apparition de formes banalisées, au tissu diffus, loin de la trame resserrée des villages et bastides historiques.
- ◊ Banalisation des formes architecturales : répétition de constructions neuves sur un modèle identique et étranger aux caractères architecturaux traditionnels (enduits blancs, ouvertures anthracites, formes allongées...).

Ces dynamiques urbaines ont engendré une plus grande artificialisation de terres agricoles que de milieux naturels. Ceux-ci subissent malgré tout des évolutions, mais de moins grande ampleur.

#### \_ Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat et des activités (très modérée)
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles, modérée). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation)
- ◊ Plantation de forêts de résineux, pauvres en biodiversité, et qui interpellent notamment l'hiver par leurs vastes masses vert foncé dans une unité paysagère naturellement occupée de boisements de feuillus.



Quartier pavillonnaire récent, construit sur des terres agricoles



Le village de Bragayrac sur la terrasse haute, relativement préservé des dynamiques urbaines (entre 1954 et 2019)



La petite bastide de Labastide-Clermont, moins sujette à l'urbanisation que Rieumes, Saint-Lys ou Bérat par exemple, accueille malgré tout des constructions récentes en dehors du bourg (entre 1953 et 2019).



Plantation de forêt de résineux

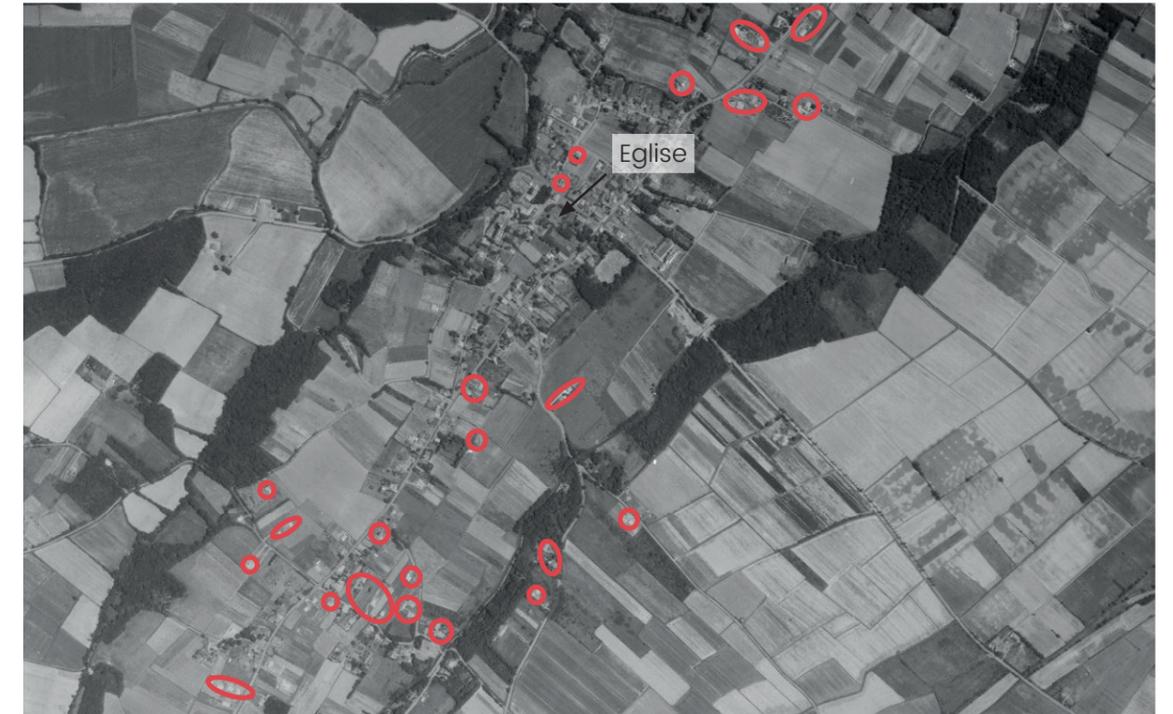


## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

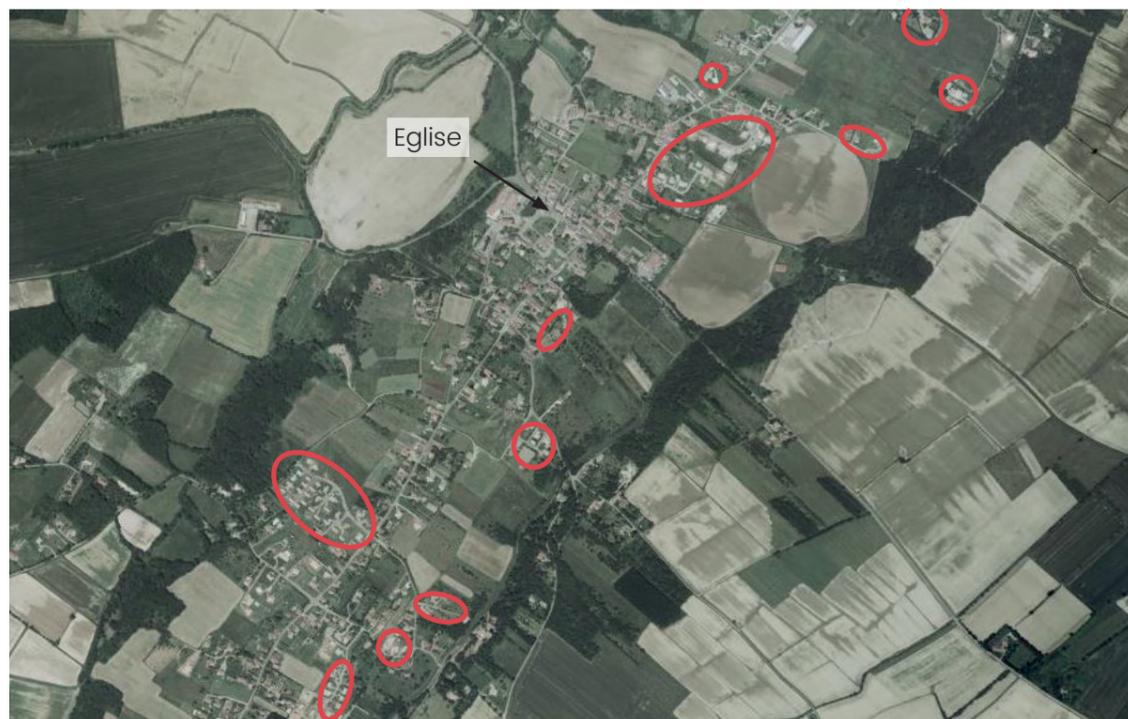
### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Bérat en 1954 (source IGN).



Bérat en 1984 (source IGN). Urbanisation modérée, de manière éclatée, à la faveur des axes viaires principaux et leurs ramifications.



Bérat en 2002 (source IGN). Urbanisation modérée, mais qui concerne désormais des ensembles résidentiels d'une dizaine de maisons voire plus, disposant de leur desserte interne à partir des axes existants.



Bérat en 2019 (source IGN). Poursuite plus rapide de cette dynamique, avec la création de quartiers pavillonnaires en périphérie du village.



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

## LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Les sols alluvionnaires des terrasses de la Garonne et des fonds de vallée des cours d'eau secondaires profitent à l'agriculture, et celle-ci tient encore un rôle essentiel dans l'économie du territoire, fortement orientée vers l'exploitation agricole.

### \_Regroupement parcellaire

- ◊ Regroupement parcellaire pour améliorer le rendement et la productivité, notamment sur la moyenne terrasse.

### \_Evolution des pratiques

- ◊ Construction de bâtiments d'exploitation contemporains (bâtiments d'élevage en tôle, silos à grain monumentaux...), parfois prégnants dans les vues rapprochées.
- ◊ Transformation de certains bâtiments agricoles traditionnels en espaces d'habitation.
- ◊ Aménagement de retenues collinaires pour assurer l'irrigation des cultures en période estivale.
- ◊ Diminution de l'activité d'élevage (bovins et porcins notamment) au profit des cultures céréalières.

D'autres activités économiques se sont développées en complément de l'agriculture, et se localisent sur la partie nord-est de l'unité paysagère, la plus proche de l'agglomération toulousaine et de la desserte autoroutière. Elles peuvent avoir des impacts visuels et/ou sonores importants, mais restent limitées au regard de la superficie de l'unité paysagère. Par ailleurs, le maillage bocager et les nombreux boisements épars constituent souvent des filtres visuels efficaces.

### \_Développement des équipements

- ◊ Implantations de zones d'activités, le plus souvent en entrée de ville, et ne présentant ni qualité architecturale ni effort en termes d'inscription urbaine et paysagère dans le contexte.
- ◊ Implantation d'une zone industrielle de 188 hectares à Sainte-Foy-de-Peyrolière qui malgré sa surface importante est relativement discrète dans les perceptions (bâtiments de petites tailles, présence de boisements) même si le blanc des bardages s'affirme dans les vues rapprochées.

### \_Développement des énergies renouvelables

- ◊ Un seul parc photovoltaïque existant : peu perceptible. Un projet était détecté en 2019 (Poucharramet).
- ◊ Existence de zones théoriques favorables à la production d'énergie solaire et éolienne : vigilance quant à la préservation des paysages et à la mutation d'usage de terres agricoles.



Disparition du petit parcellaire, en particulier sur la moyenne terrasse



Disparition du petit parcellaire également sur la terrasse haute (en moindre mesure)



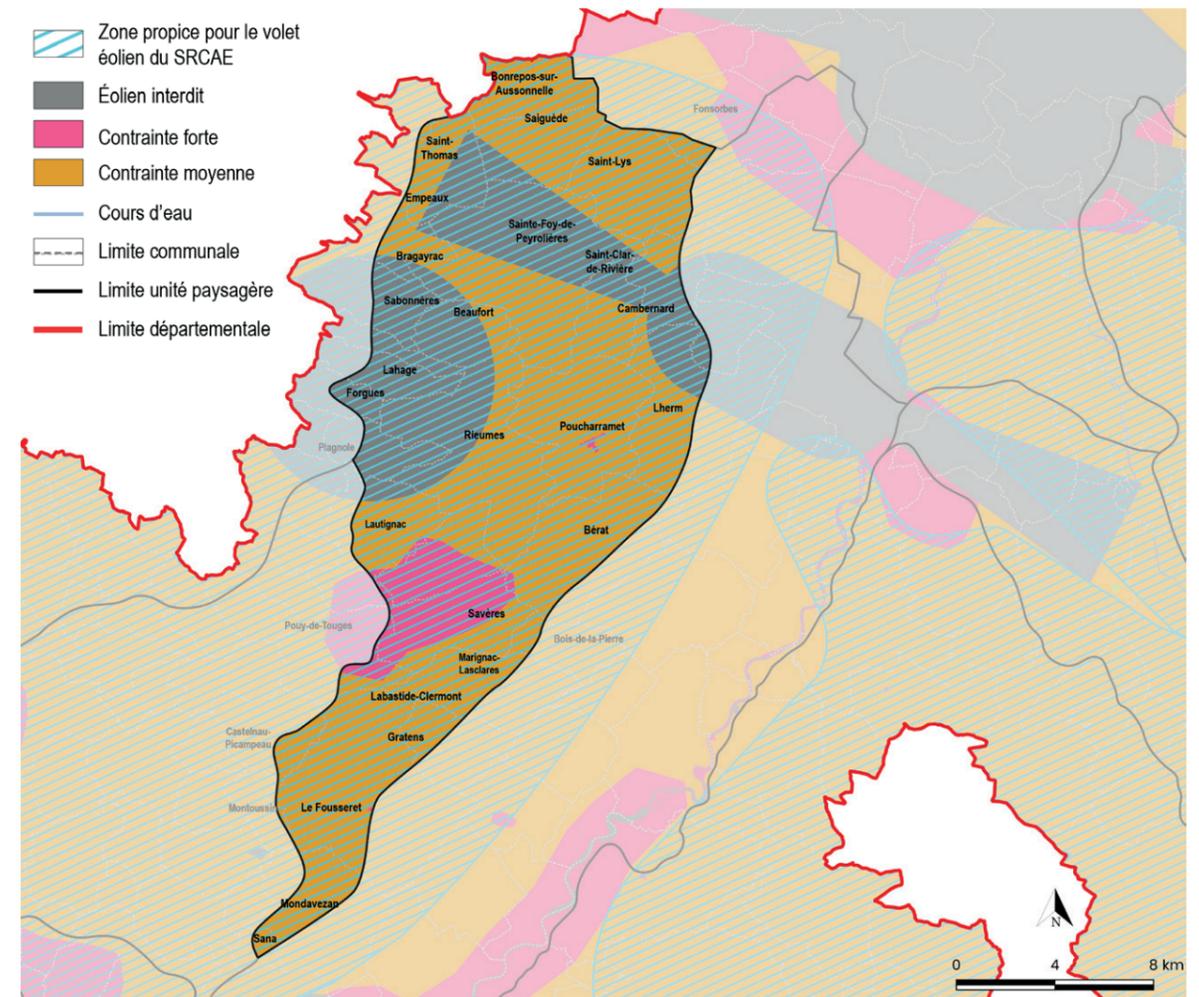
Un maillage bocager toujours caractéristique de l'unité paysagère (préservé ou replanté)



Zone d'activités en entrée de ville, perturbant la lisibilité du village marqué par son église



Zone industrielle cernée de boisements



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_Les Terrasses Moyennes de la Garonne

## LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



Entrée est de Rieumes en 1954 (source IGN)



Entrée est de Rieumes en 1979 (source IGN). Regroupement parcellaire, disparition de haies (modérée), épaissement du maillage bocager et des ripisylves, implantation d'un premier bâtiment sur ce qui deviendra une zone d'activités, implantation d'une coopérative agricole.



Entrée est de Rieumes en 2002 (source IGN). Poursuite du regroupement parcellaire, création d'une retenue pour l'irrigation agricole, arrachage de haies (modéré) et de platanes en alignement le long des routes, extension de la zone d'activités.



Entrée est de Rieumes en 2019 (source IGN). Extension de la zone d'activité, replantation de platanes sur une des rives de la chaussée.



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

### LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◊ Promouvoir une agriculture diversifiée, raisonnée, à taille humaine et un élevage durable.
- ◊ Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- ◊ Conservation des éléments identitaires.
- ◊ Améliorer l'intégration du bâti agricole.
- ◊ Retrouver la trame bocagère et poursuivre le programme de replantation des haies.
- ◊ Préserver les terres agricoles.



- ◊ Maintenir les corridors écologiques, les prairies.
- ◊ Des cours d'eau renaturés.



- ◊ Enterrer les lignes électriques.
- ◊ Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.



- ◊ Préserver l'architecture et la forme des villages.
- ◊ Entretien et restaurer le bâti traditionnel.
- ◊ Mutualiser les équipements, les services et les infrastructures entre les villages.
- ◊ Préserver les commerces de proximité des villages.



- ◊ Favoriser une architecture régionale mais contemporaine.
- ◊ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- ◊ Grands lotissements à éviter.



Préserver les terres agricoles



Préserver les commerces de proximité des villages



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_ Les Terrasses Moyennes de la Garonne

### SPATIALISATION

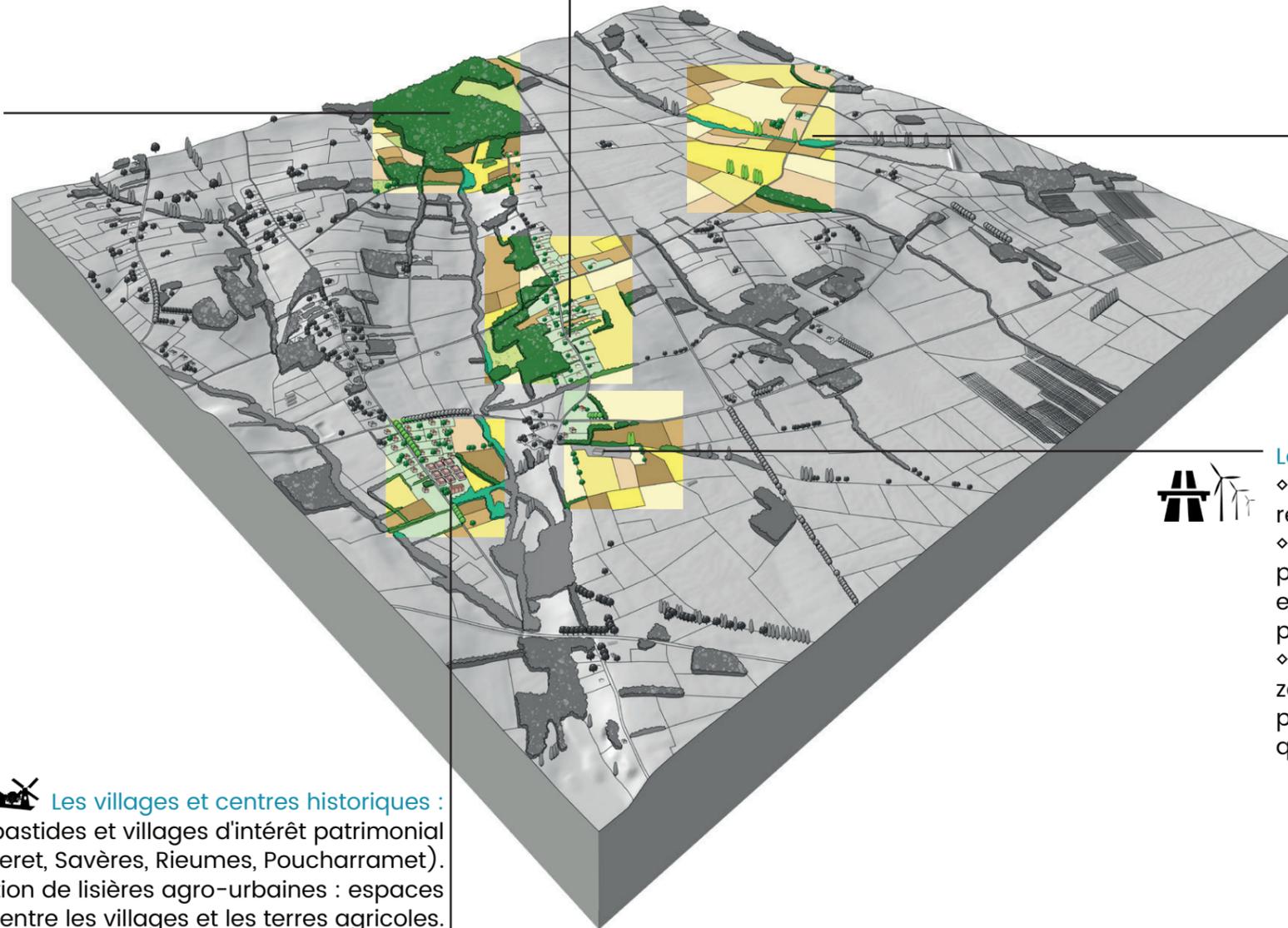
#### Les extensions urbaines :

- ◊ Développement urbain mesuré : urbanisation nouvelle uniquement en continuité des noyaux villageois existants ou au sein des hameaux extensibles.
- ◊ Densification des hameaux et limitation de leur extension.
  - ◊ Limitation de l'urbanisation linéaire.
  - ◊ Maintien de coupures à l'urbanisation.



#### Les espaces de nature :

- ◊ Protection des espaces naturels remarquables et des corridors écologiques existants.
- ◊ Amélioration des continuités écologiques avec un renforcement des trames vertes et bleues .
  - ◊ Protection des espaces naturels ordinaires (haies, alignements, petits boisements, talus...).
  - ◊ Maintien des ripisylves des cours d'eau.
  - ◊ Préservation de la qualité des points de vue depuis et vers les vallées du Touch et de la Louge.



#### L'agriculture :

- ◊ Pérennité de l'usage agricole des sols.
- ◊ Protection des espaces agricoles vis-à-vis du mitage.
- ◊ Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions (maraichage, élevage, cultures...), contribuant à la diversité des paysages.
- ◊ Confortement de la trame arborée des espaces agricoles.



#### Les infrastructures et activités :

- ◊ Valorisation des sources d'énergie renouvelables.
- ◊ Maîtrise du développement photovoltaïque au regard des enjeux agricoles, naturels et patrimoniaux
- ◊ Maîtrise du développement des zones d'activités économiques par la densification, recherche de qualité architecturale et paysagère.



#### Les villages et centres historiques :

- ◊ Protection des bastides et villages d'intérêt patrimonial (Le Fousseret, Savères, Rieumes, Poucharramet).
- ◊ Constitution de lisières agro-urbaines : espaces tampons plantés entre les villages et les terres agricoles.
  - ◊ Traitement qualitatif des entrées de villes.
- ◊ Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour limiter les déplacements.

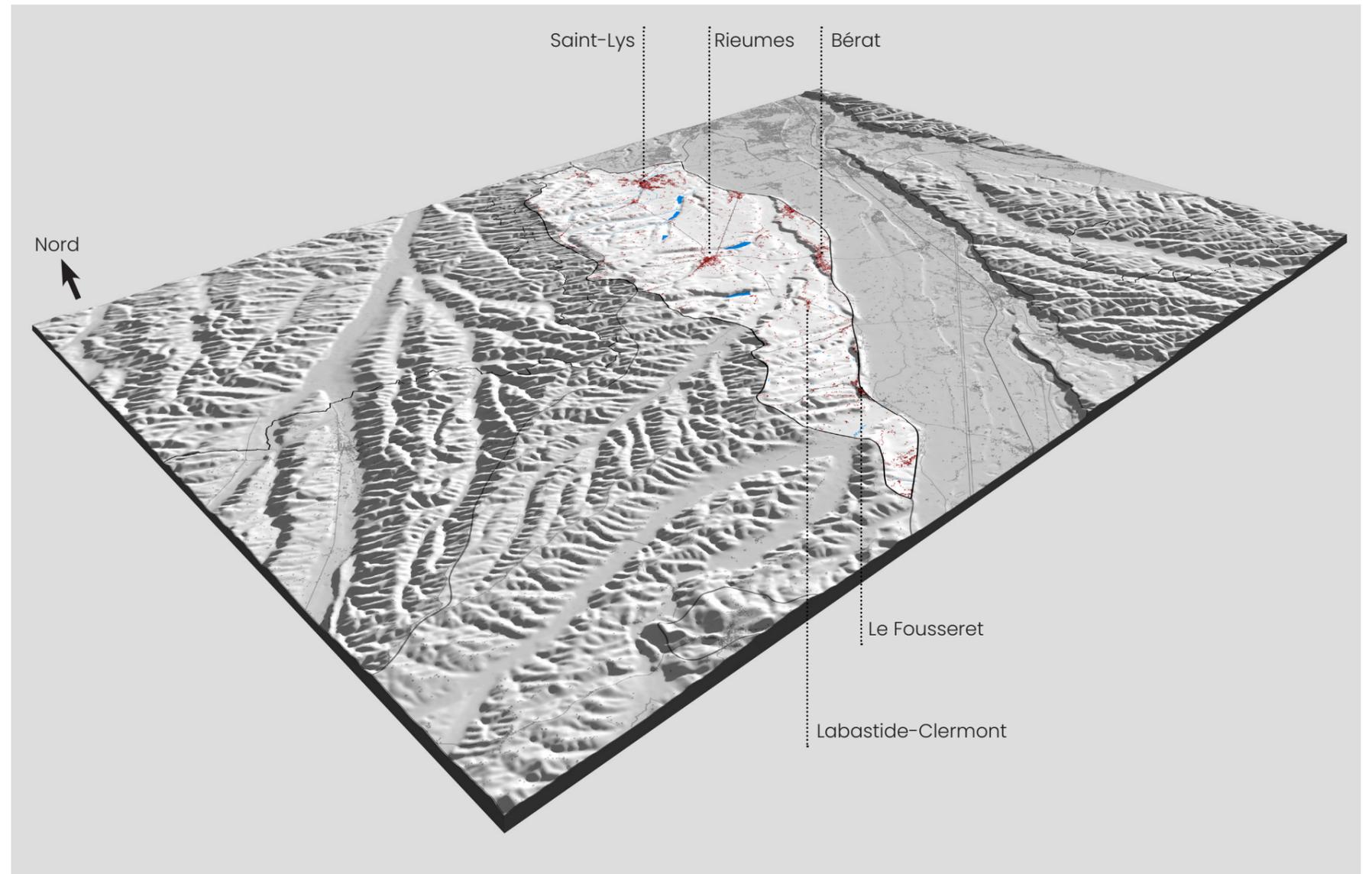


# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

## LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

\_ 25 communes

- Beaufort
- Bérat
- Bonrepos-sur-Aussonnelle
- Bragayrac
- Cambarnard
- Empeaux
- Forgues
- Gratens
- Labastide-Clermont
- Lahage
- Lautignac
- Le Fousseret
- Lherm
- Marignac-Lasclares
- Mondavezan
- Poucharramet
- Rieumes
- Sabonnères
- Saiguède
- Saint-Clar-de-Rivière
- Sainte-Foy-de-Peyrolières
- Saint-Lys
- Saint-Thomas
- Sana
- Savères

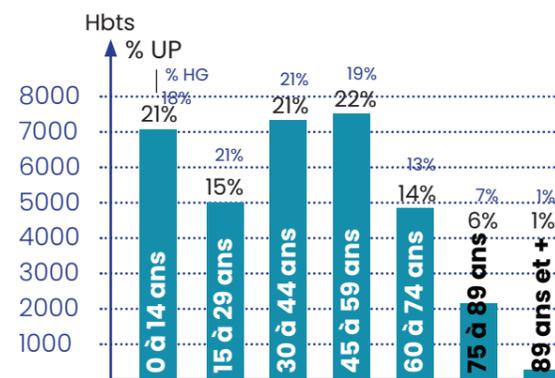
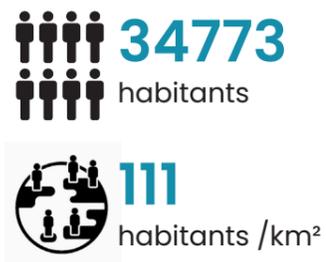


Partiellement : Bois-de-la-Pierre - Castelnau-Picampeau - Fonsorbes - Labastidette - Montgras - Montoussin et Pouy-de-Touges

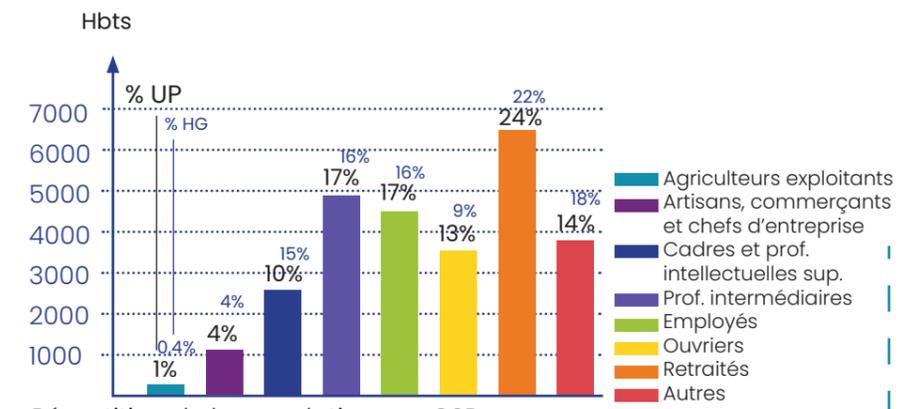
\_ 3 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

- Communauté de communes Cœur de Garonne
- Communauté d'Agglomération le Muretain Agglo
- Communauté de communes du Volvestre

### Indicateurs démographiques



Pyramide des âges



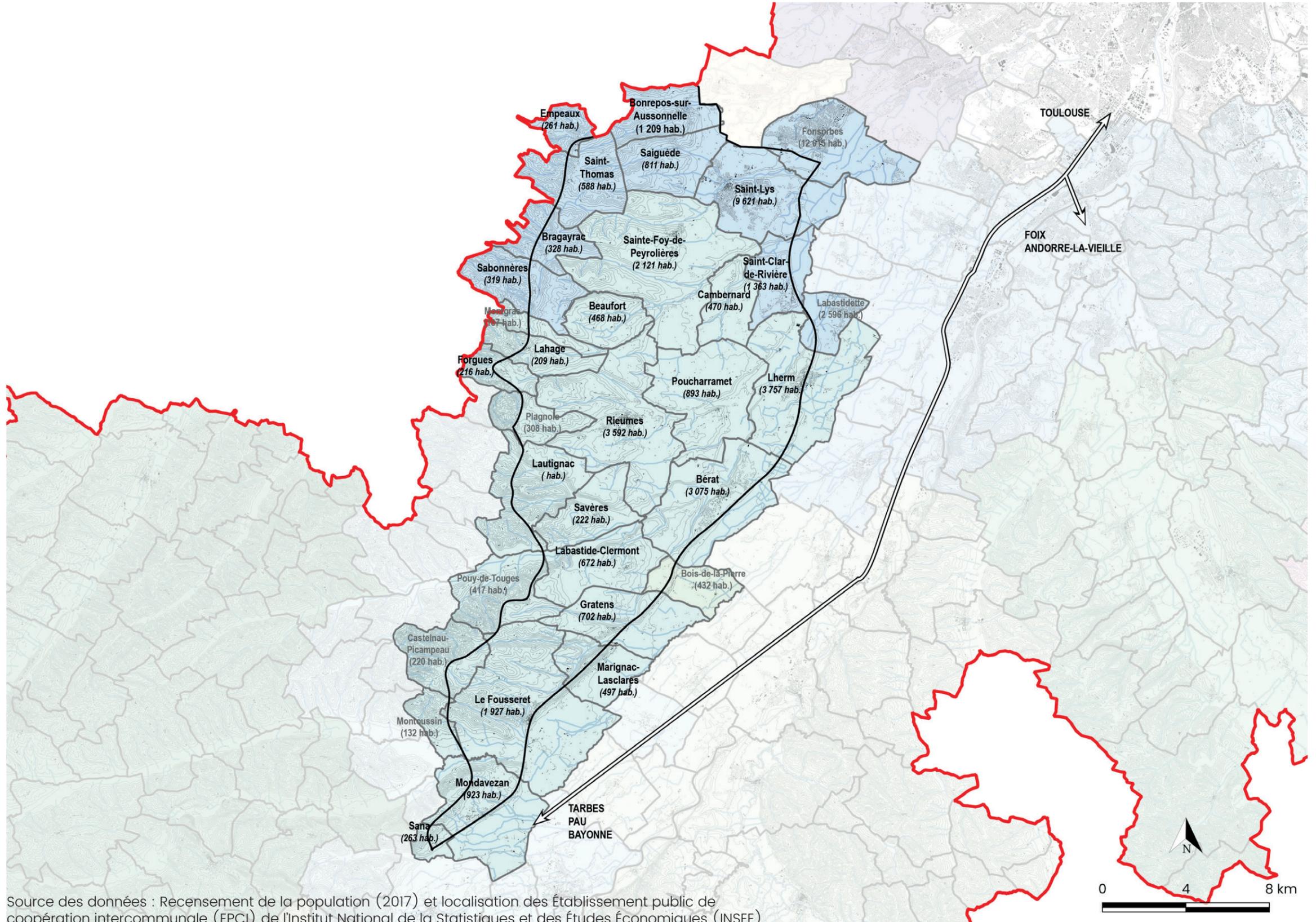
Répartition de la population par CSP



# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

## LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC Coeur de Garonne
- CA Le Muretain Agglo
- CC du Volvestre
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal



Source des données : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)